



Les
Assises
de
l'Attractivité

« **Les nouveaux paradigmes
de l'attractivité** »

1^{er} DÉCEMBRE 2021



« Les nouveaux paradigmes de l'attractivité »

1^{er} DÉCEMBRE 2021

édito

par Alexandra Dublanche

Présidente de Choose Paris Region

Le contexte dans lequel s'est tenue la seconde édition des Assises de l'Attractivité est évidemment très particulier, marqué à la fois par le très fort rebond de l'économie française et francilienne, mais aussi par l'accélération des transformations profondes qui reconfigurent l'organisation du travail, la logistique urbaine, les exigences environnementales, notamment après la crise sanitaire.

Si la séquence que nous traversons est historique, les opportunités et les défis qui se présentent aujourd'hui pour les grandes métropoles mondiales le sont également. Tout cela rend d'autant plus remarquables les conclusions du Global Cities Investment Monitor : **le leadership de Paris et de l'Île-de-France s'est renforcé en 2021** . Mieux, la région francilienne est celle à laquelle les dirigeants prédisent la plus forte progression pour les 3 prochaines années.

Ces résultats récompensent bien sûr le travail réalisé chaque jour sur le terrain par l'ensemble des acteurs de l'attractivité de notre territoire. Nous devons

le saluer collectivement, mais aussi plus que jamais réfléchir et travailler ensemble à réinventer (et réenchanter !) sans cesse le cadre que les entreprises internationales attendent aujourd'hui et attendront demain.

C'est tout l'enjeu des Assises de l'Attractivité. **Les échanges qui ont eu lieu durant l'événement** - et dont les pages qui suivent donnent un aperçu détaillé - **nourriront l'action de la Région et des acteurs du développement économique en Île-de-France pour construire notre vision sur les années à venir.**

Mais ce que je veux aussi retenir et souligner, c'est **l'énergie, l'engagement de tous les participants que j'ai ressentis durant chaque intervention, chaque table ronde, chaque atelier.** Ce dynamisme est magnifique, il est à l'image de celui de tous les acteurs du développement économique de l'Île-de-France. Il fonde tout l'optimisme que nous pouvons nourrir pour les années à venir. Car c'est en jouant collectif, en parlant aussi d'une seule voix à l'international que nous défendrons le mieux les atouts et les intérêts de la Région.

Très bonne lecture.

Sommaire



I. ÉVOLUTION DES MODES DE TRAVAIL :	11
Quel impact sur l'attractivité de l'Île-de-France ?	
1. Espaces hybrides pour modes de travail agiles	13
2. Mobilités : vers des réseaux multimodaux, équilibrés et décarbonés	15
3. Immobilier : l'essor de modèles mixtes, réversibles et poreux	18
4. Repenser l'attractivité numérique des territoires	19
II. LA VILLE RÉSILIENTE ET DURABLE :	23
Focus sur la logistique urbaine	
1. Le défi de la logistique à l'ère de l'e-commerce	24
2. L'implantation des plateformes e-commerce : le défi du foncier	27
3. L'ultime frontière de la logistique du dernier kilomètre est-elle aérienne ?	29
4. Le fluvial, une solution d'avenir	33
5. Quelle place pour le ferroviaire dans la logistique du dernier kilomètre ?	36
III. LA TRANSFORMATION DES CHAÎNES DE VALEUR INDUSTRIELLES	39
1. Du point de vue des territoires : reconnaître et favoriser l'ancrage des activités stratégiques de demain	41
2. Du point de vue des stratégies : articuler relocalisation immédiate des acteurs à impact et construction de filières d'avenir	44
3. Du point de vue des citoyens : réindustrialisation / qualité de vie des populations, créer un cercle vertueux à inventer ?	49
IV. TRANSFORMATION DE LA FILIÈRE IMAGE À L'ÈRE DE L'INDUSTRIALISATION DE LA PRODUCTION	53
1. Une recomposition profonde et des opportunités historiques pour la filière	55
2. Promouvoir les décors, lieux de tournage et compétences	57
3. Quels modèles de promotion de l'attractivité des métropoles ?	60
4. Des dispositifs financiers incitatifs pour soutenir la filière image	62
5. Quelle transition écologique pour la filière image ?	65



« Les nouveaux paradigmes de l'attractivité »

1^{er} DÉCEMBRE 2021

INTRODUCTION

Flexibilité, hybridation et simplification, les nouveaux paradigmes de l'attractivité des métropoles

Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire et les fortes incertitudes qui ont pesé sur l'économie, l'activité redémarre partout dans le monde. C'est une excellente nouvelle, d'autant qu'au regard des premiers chiffres disponibles, **la France semble particulièrement bien positionnée pour tirer parti de la reprise.** Avec un taux de croissance de 6% en 2021, notre pays affiche en effet l'une des performances les plus remarquables au niveau européen. Il s'agit bien évidemment au niveau macroéconomique d'un indicateur clé de l'attractivité économique du territoire français et singulièrement de Paris et de l'Île-de-France, mais aussi d'un levier pour celle-ci : **le dynamisme appelle le dynamisme.**

Par ailleurs, il est très intéressant de noter que même au cœur de la crise, la région Île-de-France a su conserver son attractivité et attirer les investissements étrangers. En 2021, la Région Île-de-France a accueilli 404 investissements directs internationaux (+20% par rapport à 2020), représentant près de 10 200 emplois à terme. En termes d'emplois, il s'agit du second meilleur résultat jamais enregistré. Au total, 42 pays ont investi en Île-de-France en 2021, avec un trio de tête constant depuis 5 ans constitué des États-Unis, de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Ces investissements se répartissent sur 99 communes d'Île-de-France en 2021, contre 91 en 2020, avec une hausse des investissements dans les départements de la grande et de la petite couronnes, sans que les investissements à Paris ne diminuent. Les investissements internationaux contribuent donc au développement économique de la région, à la prospérité de ses habitants et bénéficient à l'ensemble des territoires franciliens.

Attractivité de l'Île-de-France : un nouveau leadership

Cette situation a été résumée par Alexandre Missoffe, Directeur général de Paris Île-de-France Capitale Économique, lors des Assises, évoquant les résultats de l'étude Global Cities Investment Monitor 2021 : « Paris jouit d'un rayonnement et d'un magnétisme inédits sur la scène mondiale. »

Ce baromètre annuel, réalisé par Paris Île-de-France Capitale Économique et Choose Paris Region à partir des données de fDi Markets et d'une enquête OpinionWay depuis 13 ans, permet de comparer d'année en année l'attractivité de l'Île-de-France avec celle d'autres régions mondiales grâce à des indicateurs récurrents, sur la base d'un sondage effectué auprès de 500 investisseurs internationaux.

Le baromètre indique un ralentissement des investissements internationaux dans le monde depuis 2019. **L'Europe reste la première source et la première destination d'investissements, offrant un cadre robuste et fiable à la fois au niveau culturel, réglementaire et économique pour les investisseurs étrangers.**

Presque la moitié des investissements en 2020 vont vers l'Europe. Parallèlement, l'attractivité de l'Asie baisse et ne représente que 19% des destinations d'investissements internationaux. L'Europe est également un continent émetteur d'investissements étrangers. 64% des investissements vers l'Europe viennent de l'Europe, devant l'Amérique du Nord et l'Asie. L'Europe concentre les Global Cities les plus attractives avec une importance notable des villes côtières (dont l'Île-de-France si nous considérons que Le Havre est sa porte d'entrée) dans les 50 villes mondes les plus attractives. Dans le top 15 des métropoles attractives, l'Île-de-France arrive en deuxième, avant Singapour qui arrive en troisième. L'écart avec Londres s'est réduit. L'Europe possède au total neuf régions métropolitaines qui recueillent le plus d'investissements sur les quinze. A l'inverse, on observe un mouvement de retrait des métropoles asiatiques.

Concernant l'image globale des métropoles de la part des investisseurs, **l'Île-de-France gagne une place et arrive juste après New York**, et Londres qui passe de la première à la troisième position. Parmi les quatre critères principaux d'investissement figurent les infrastructures numériques, la stabilité politique et la sécurité juridique, la disponibilité de personnel qualifié et les infrastructures logistiques (transports, hôtellerie...). **L'Île-de-France arrive première sur la qualité de vie.**

Le baromètre offre également un regard prospectif avec une attractivité à trois ans et **l'Île-de-France arrive en tête, avant Shanghai et Londres**. 37% des investisseurs pensent que l'attractivité de l'Île-de-France va augmenter, du fait de la stabilité du gouvernement, du pouvoir politique solide et de son potentiel de créativité.

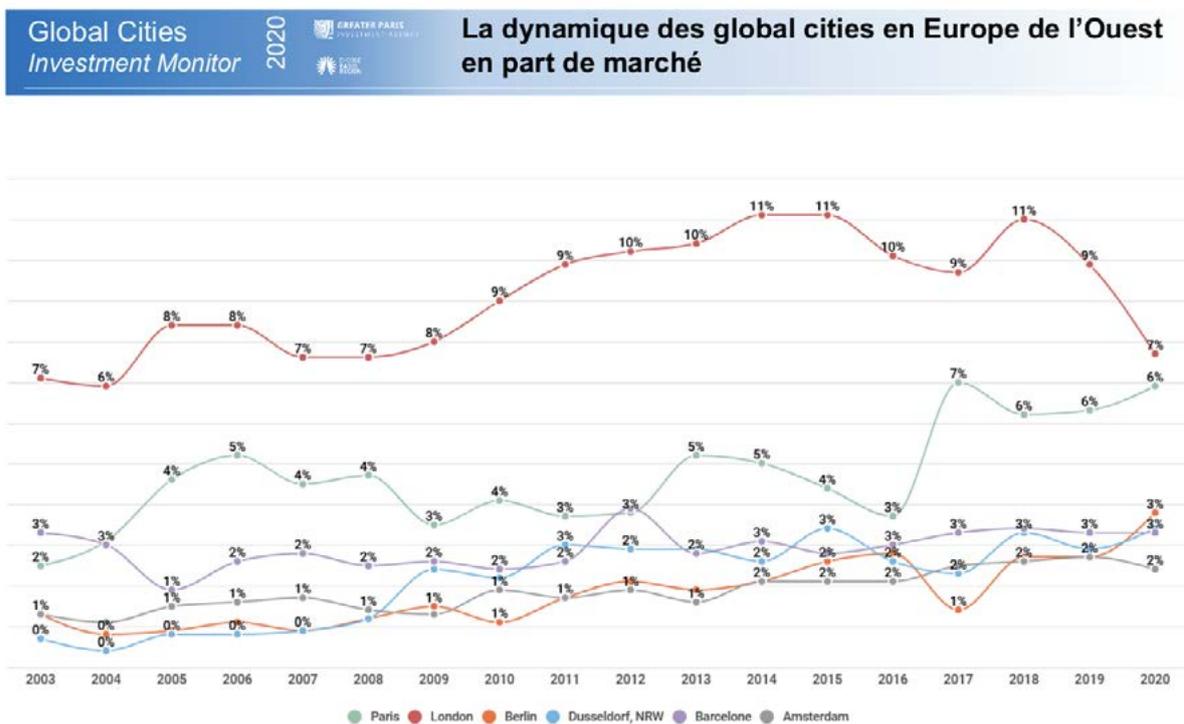
L'étude Global Cities Investment Monitor 2021

en bref

Placée dans le TOP 15 des métropoles mondiales, l'Île-de-France arrive **2^{ème}** ; l'écart se réduit considérablement avec Londres.

Sur les activités financières, les sciences du vivant et la R&D, la région est **en tête**.

37% des investisseurs pensent que l'attractivité de Île-de-France va encore augmenter, du fait de la stabilité du gouvernement, du pouvoir politique solide, des ressources créatives locales.



—— La nouvelle donne de l'attractivité dans le « monde d'après »

Par ailleurs, dans la pandémie comme dans la reprise, sur le court comme sur le long terme, la tendance est bien ancrée : le dépérissement des métropoles au profit de leurs périphéries, prophétisé par certains journalistes et économistes, ne s'est pas produit. Mais cela ne signifie pas, bien au contraire, que rien n'a changé et que les leviers d'attractivité restent les mêmes dans le « monde d'après ». Les changements sont nombreux, profonds, sans doute irréversibles. Si **la prise de conscience écologique, la digitalisation, les problématiques d'indépendance stratégique et de souveraineté industrielle** sont des tendances lourdes qui préexistaient à la pandémie, celle-ci les a accélérées de façon spectaculaire. **La séquence mars 2020 - octobre 2021 leur a donné une acuité nouvelle.**

Les cartes de l'attractivité des métropoles sont rebattues en conséquence. Les paradigmes ne sont plus les mêmes, à l'image des attentes individuelles et collectives : pour y répondre, les métropoles doivent adopter des stratégies inédites autour d'enjeux à la fois neufs et multiples.

Un enjeu humain :

L'évolution des modes de vie et de travail accélère l'émergence de facteurs d'attractivité nouveaux pour les territoires

L'évolution des modes de vie et de travail a libéré les salariés en élargissant considérablement leurs options résidentielles. D'un côté, la généralisation du télétravail relativise l'importance de l'implantation physique de l'entreprise, et de l'autre les individus cherchent davantage de sens dans leur travail sous l'effet de la pandémie mondiale. Cette quête de sens au travail et d'épanouissement personnel, qui se traduit par des déménagements ou des départs en province ou en banlieue, oblige à repenser l'attractivité sous l'angle de la qualité de vie pour toute la famille.

Les conséquences sont considérables pour les agences d'attractivité qui doivent désormais **adapter leurs discours de promotion à la fois en termes d'argumentaire** afin de valoriser le cadre de vie qu'elles proposent (éducation, logements, services, espaces verts, mobilité, offre culturelle et associative...), **mais aussi de cibles**, en s'adressant directement aux talents, et pas seulement aux entreprises. Sur le terrain, **ce sont de nouveaux équilibres hybrides et flexibles qui doivent être inventés**, en termes de politique d'investissement, de stratégie d'affectation du foncier (logements individuels / locaux professionnels), de relation entre l'hyper centre des métropoles et leurs périphéries proches ou lointaines, à l'échelle parfois d'un territoire qui dépasse celui d'une région administrative... le tout dans un cadre de responsabilité et d'engagement écologique indépassable, qui invite à imaginer **des systèmes vertueux inspirants, mais nécessairement complexes.**

Un enjeu d'aménagement urbain :

Imaginer des infrastructures nouvelles au service de la révolution logistique, dans des conditions optimales d'acceptabilité

Plus que jamais, la capacité d'un territoire urbain à organiser, distribuer et optimiser les flux de personnes, de biens, de données, etc. est un facteur-clé de son attractivité. Si la globalisation, et les flux macro qu'elle implique, n'est pas nouvelle, c'est autour de flux d'échelle plus micro - et notamment ceux qu'induit **la logistique du dernier kilomètre au cœur des territoires des métropoles** - que se nouent les nouveaux enjeux.

Comment concilier les attentes des résidents pour des livraisons toujours plus rapides et nombreuses, avec les exigences environnementales générales, notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi celles qui prévalent à un cadre de vie préservé et qualitatif (pollution sonore, visuelle...) ? Comment gérer ces flux nouveaux dans des centres urbains déjà saturés, sans pénaliser la circulation individuelle ? Comment aussi conjuguer impératifs et solutions accessibles à court terme, comme l'encouragement à l'utilisation du vélo, avec des options de long terme, comme les livraisons aériennes, qui nécessitent investissements, infrastructures stratégiques, et anticipation proactive ?

Un enjeu de réindustrialisation :

Initier un cercle vertueux décarboné et digital à partir de la relocalisation des chaînes de valeur

La crise du Covid-19 a mis en lumière les conséquences d'une stratégie « *d'industrie sans usine* » dont la production se trouve délocalisée, principalement en Chine. Aujourd'hui, la problématique de la souveraineté économique, de l'indépendance stratégique et de la réindustrialisation est clairement ancrée dans le débat public. Il faut évidemment y voir une opportunité de développement à l'échelle des territoires et un facteur concurrentiel nouveau d'attractivité des métropoles. Recréer l'attractivité économique en se réappropriant certains maillons des chaînes de valeur, avec à la clé relais de croissance, création d'emplois, accélération de l'innovation, de transformations positives du point de vue digital et plus généralement fertilisation positive directe et indirecte du tissu économique et industriel. **C'est en cela que la relocalisation des chaînes de valeur est à la fois un facteur d'attractivité des métropoles, mais aussi un signe de réussite des politiques mises en œuvre à cet égard.**

Mais pour initier ce cercle vertueux, il est nécessaire de conduire la réindustrialisation dans des conditions d'acceptabilité environnementale non négociables. Les attentes du grand public, l'arrière-plan réglementaire, les engagements collectifs et publics sont des opportunités de réinventer autour des chaînes de valeur une attractivité économique digitalisée et décarbonée.

Offre de services et nouveaux enjeux :

Une opportunité historique d'attractivité pour la filière image

Dès le 13 mai 2020, la filière image a connu une forte reprise dans le cadre d'un protocole sanitaire strict. Si la production cinématographique est restée stable, l'émergence des plateformes de contenus a renforcé l'activité de la filière en 2020 et en 2021. Par ailleurs, la directive SMA, qui impose la localisation d'une partie de la production de ces plateformes en Europe, a généré un boom de la production et les chaînes de télévision ont dû parallèlement s'adapter en transformant les unitaires TV en mini-séries afin d'offrir un format similaire à celui des plateformes.

La conséquence est aujourd'hui une reprise en flèche des tournages. Face à ce boom de la production en France, la filière image a besoin de davantage d'infrastructures, telles que des studios, afin d'industrialiser la production. La production numérique doit faire face à des enjeux d'innovation et de formation des talents. Enfin, la filière se prépare à relever de nouveaux défis environnementaux face à une activité qui génère 1,7 M de tonnes de CO₂ par an en France.

Face à ces nouveaux paradigmes, Paris et sa région bénéficient d'atouts considérables. Certains d'entre eux préexistaient à la crise, celle-ci en a aussi révélé d'autres, encore plus manifestes dans le contexte du « monde d'après ». La **connexion** de la capitale à sa périphérie proche et lointaine est sans exemple en Europe et sans doute dans le monde, la qualité de la **formation** francilienne, notamment sur des populations d'ingénieurs ou d'experts techniques est reconnue de façon internationale, de même que **l'art de vivre** français, notre potentiel d'**innovation** ou encore la qualité et la richesse des **infrastructures** présentes et des projets déjà engagés pour les compléter.

Tous ces enjeux tissent la perspective de métropoles à l'attractivité nouvelle. Ce sont des chantiers passionnants qui doivent nous permettre non seulement de répondre de façon concrète à des attentes et besoins - qu'ils soient individuels ou collectifs - mais aussi de **réenchanter des territoires urbains en les réinventant à hauteur d'homme et en y injectant l'affect et l'émotion qui les rendent uniques.**

« Nous avons la volonté et toutes les cartes en main pour faire de l'Île-de-France une Silicon Valley européenne »

Lionel GROTTO

Directeur général de Choose Paris Region





1

Quel impact sur l'attractivité de l'Île-de-France ?

Minute des Assises

« La question du recrutement des talents comme de leur rétention est absolument stratégique : 4.4 millions d'employés ont déjà démissionné aux États-Unis, soit 3% de la population active. Il faut entendre les attentes nouvelles des salariés ; et les métropoles qui sauront créer les conditions - en termes de qualité de vie, de locaux, de transport - qui aideront les entreprises face à ces nouveaux enjeux gagneront des points précieux en termes d'attractivité. »

Émilie SIDIQIAN

Vice-Présidente Exécutive et Directrice Générale de Salesforce



« L'attractivité de Paris et de la région Île-de-France est un fait. Le grand départ en province n'a pas eu lieu. Mais les défis que nous devons relever aujourd'hui pour répondre à l'évolution des modes de travail sont nombreux : nous devons créer les conditions de la flexibilité et de l'hybridation des lieux de travail sur le long terme. »



Lionel GROTTTO

Directeur général de Choose Paris Region

La crise sanitaire a considérablement accéléré la recomposition des modes de travail, caractérisée par une **hybridation croissante entre présentiel, télétravail et travail nomade**. Ce phénomène massif entraîne des conséquences évidentes pour les régions internationales, et met en lumière l'importance stratégique de leur attractivité auprès des talents et de leur capacité à les retenir. Un point auquel les investisseurs sont particulièrement attentifs, **à l'heure où la pénurie et la volatilité des talents sont critiques pour les entreprises** et où elles sont plus d'une sur deux à rencontrer des difficultés croissantes de recrutement sur des fonctions stratégiques (ingénieurs, techniciens...).

Si la situation est nouvelle, c'est aussi parce que **les règles du jeu ont profondément changé** : les attentes individuelles liées aux nouveaux modes de travail ont des conséquences considérables en termes d'aménagement et de création de nouvelles infrastructures (création de tiers-lieux et de locaux innovants adaptés aux nouveaux modes de travail notamment, mais aussi data centers...), elles rendent aussi nécessaire d'intégrer de façon visible et significative la qualité de vie dans les argumentaires de promotion auprès des entreprises. D'autre part, c'est **la concurrence elle-même qui s'est profondément transformée** : la frontière entre métropoles et villes moyennes, centres et périphéries est brouillée et invite à imaginer de nouveaux modèles d'attractivité.

CHAPITRE I

Espaces hybrides pour modes de travail agiles

Les effets de la crise sanitaire sur la recomposition des modes de travail ont eu pour corollaire l'aspiration de certains salariés à un mode de vie différent. L'essor du télétravail amène en effet à reconsidérer l'importance du trajet domicile-bureau si celui-ci n'est plus une contrainte quotidienne, et à privilégier espace et cadre de vie. Par ailleurs, l'Île-de-France dispose d'un écosystème exceptionnel de jeunes talents, d'entreprises innovantes, de chercheurs d'exception et de centres d'innovation (notamment les incubateurs), favorisant les modes de travail agiles. Le nombre d'ateliers « *fablabs* » (proposant gratuitement du matériel informatique) a d'ailleurs explosé en Île-de-France.

Ce qui explique que **l'exode « rural » massif, parfois annoncé, n'a pas eu lieu**. Un sondage Ifop publié en septembre 2021 pour OptimHome confirme que l'attrait des campagnes reste minoritaire et les investissements se concentrent particulièrement en périphérie des grandes villes². Si certains ont fait le grand saut en s'installant très loin des métropoles, la tendance générale est plus mesurée : il s'agit plutôt de sauts de puce qui conduisent à s'écarter de quelques dizaines de kilomètres des grands centres et qui amènent à repenser le réseau de transport comme les grands équilibres territoriaux. Comme l'indique un article du Parisien, 55% des partants sont restés en Île-de-France avec une prédilection pour les Hauts-de-Seine (14%) puis pour la grande couronne. Par ailleurs, les départs ont été compensés par de nombreux nouveaux arrivants, l'effet covid n'atteindrait donc même pas -1%, d'après SFR Geostatistics. Bijan Eghbal, président de l'Amcham, a insisté sur ce point durant les Assises : « *L'essor du télétravail est une opportunité majeure d'aménagement du territoire. Nous vivons une période passionnante pour les entreprises comme pour les représentants de l'Etat et des collectivités: pour accueillir les entreprises de demain, il faut d'abord les aider à créer les conditions qu'attendent leurs collaborateurs* ».

La première de ces attentes concerne la flexibilité entre télétravail et présentiel : permettre le télétravail quand il est souhaitable et proposer aussi des bureaux lorsque le présentiel est nécessaire, pour des réunions, pour retrouver aussi le lien et le sens du collectif et faire vivre la culture des entreprises. Mais comment optimiser l'accueil de collaborateurs présents physiquement quelques jours par semaine ou par mois, tout en évitant d'avoir des locaux à moitié vides ? C'est une réalité à laquelle sont confrontées la plupart des entreprises aujourd'hui et à laquelle les métropoles répondent de façon stratégique notamment en proposant **des espaces de coworking**.

Minute des Assises

« Nous créons aujourd’hui des m2 vertueux en Île-de-France, c’est-à-dire des locaux dans lesquels les collaborateurs auront plaisir, confort et intérêt à se rendre. Bref, des bureaux où ils préféreront travailler plutôt que de rester chez eux. C’est le grand enjeu pour les entreprises. Et avec le Grand Paris Express, nous avons un potentiel de 14 millions de m² pour le relever. »



Thierry LAROUÉ-PONT

Président du directoire de BNP Paribas Real Estate

Les tiers-lieux, phénomènes de société profonds et durables

Autre alternative qui apporte une solution aux nouvelles formes de travail : les tiers-lieux, espaces de travail ou de production alternatifs, partagés et collaboratifs³. **Leur nombre a explosé en Île-de-France : alors qu’en 2017 on en dénombrait 620**, le nombre de lieux où l’on peut travailler à distance n’a cessé de croître en Île-de-France ces dernières années, avec au total en 2022 pas moins de 1008 tiers-lieux comprenant 380 espaces de coworking, 242 bureaux partagés, 133 fab labs et 253 sites d’aide à la création ou au développement d’entreprises, d’après l’Institut Paris Region, 2022. Le développement des tiers-lieux pourrait ainsi apparaître comme un facteur d’attractivité crucial pour les régions qui souhaitent attirer les actifs. Dans le préambule du projet d’accord national interprofessionnel (ANI) sur le télétravail, soumis le 26 novembre 2020 aux syndicats, on peut ainsi lire que « **les territoires peuvent bénéficier d’un avantage compétitif en offrant des conditions d’accueil optimales au sein, par exemple, de tiers-lieux⁴** (accessibilité tarifaire, qualité de l’animation et des infrastructures de l’espace de coworking, mixité des espaces offrant des relations avec des pépinières d’entreprises, etc.) ». Patrick Lévy-Waitz, président de France Tiers-Lieux, association créée à la suite du rapport de la mission coworking de septembre 2018 afin de structurer la filière des tiers-lieux en France, voit dans le déploiement de ces espaces alternatifs « *un phénomène de société profond et durable, un changement de comportement des citoyens qui entraîne un changement d’appréhension des politiques publiques et l’émergence de réponses dans les territoires qui ont à la fois besoin de favoriser leur attractivité et de répondre aux besoins des gens de travailler en proximité* ».

CHAPITRE II

Mobilités : vers des réseaux multimodaux, équilibrés et décarbonés

Minute des Assises

« Une métropole attractive est capable d'assurer le logement digne de l'ensemble de ses populations. Notamment des plus défavorisées. Cette mixité doit permettre de repenser l'ensemble de l'aménagement pour éviter l'étalement urbain. Nous devons aller vers un « poli-centrisme », c'est-à-dire l'émergence de centres urbains multiples. »

Laurent CALVALIDO

Directeur général adjoint chargé des transports et du logement du Conseil régional d'Île-de-France



Si l'essor du télétravail ne signe pas la fin complète des mouvements pendulaires, il a pour conséquence de les rendre moins fréquents, plus longs et de les déporter partiellement en périphérie des grands centres urbains. Ces modèles nouveaux de mobilité sont en effet le propre de collaborateurs qui ne viennent pas tous les jours au bureau, qui habitent plus loin et dont les locaux ne sont plus toujours situés dans les hypercentres.

C'est pourquoi l'un des facteurs clés d'attractivité des régions réside dans **la densité de leur réseau de transports mais surtout dans sa capacité à garantir la communication entre villes et territoires adjacents, proches ou lointains**. De ce point de vue, la qualité du réseau de transports en commun francilien est évidemment un atout majeur : en 2020, les lignes de métro, de RER, de bus, de tram et de trains (Transilien) assurent près de 9,5 millions de déplacements par jour. **Le projet Grand Paris Express qui sera déployé d'ici 2030 va encore améliorer la desserte, avec la création de 4 lignes automatiques autour de Paris et la prolongation de deux autres lignes, soit au total 200 km de lignes supplémentaires et 68 gares**, principalement situées en rocade autour de Paris, de façon à fluidifier les déplacements entre les périphéries, de banlieue à banlieue, et à assurer une offre de mobilité homogène et équilibrée à l'échelle de l'ensemble du territoire régional.

Cette densité de l'offre de transport francilien, par ailleurs connectée à l'ensemble du territoire français via un réseau ferroviaire dont la performance est reconnue dans le monde entier est un point fort là où justement certaines métropoles nord-américaines comme Chicago ou Washington proposent des prestations jugées souvent insuffisantes. Ce facteur d'attractivité se double également d'une attente forte de l'opinion publique en termes d'offre de mobilité douce et décarbonée, et notamment d'une forte appétence depuis une vingtaine d'années pour le vélo.

Certaines métropoles étrangères ont d'ailleurs fait le choix de se doter de stratégies de développement du vélo, en privilégiant les infrastructures nécessaires pour rendre cette pratique durable. Copenhague (Danemark) dispose de 350 km de pistes surélevées, 17 ponts réservés aux cyclistes, et - anecdote significative de la maturité de la ville sur ces sujets - de poubelles inclinées de façon à pouvoir jeter ses déchets sans s'arrêter. Un gage d'efficacité au regard des 30% des trajets quotidiens qui sont réalisés à vélo, soit dix fois plus qu'à Paris.

L'Île-de-France n'est pas en reste de ce point de vue : en Seine-Saint-Denis, le trafic à vélo a ainsi été multiplié par cinq sur la RD933 à Pantin, et par 3,5 sur la RD37 à Montreuil selon le Collectif Vélo Île de France⁵. Le département a signé en 2020 une chartre avec plusieurs entreprises présentes sur son territoire, qui s'engagent à proposer des garages à vélo et à inciter leurs collaborateurs à venir au travail en utilisant ce mode de transport.

Les gares, laboratoires d'une approche hybride

Mais c'est aussi au cœur même des réseaux de mobilité que l'hybridation peut être la plus vertueuse pour répondre aux attentes et aux comportements des usagers. **Repenser les gares non plus seulement comme des lieux de passage, mais aussi comme des lieux de vie et d'activité est un facteur supplémentaire d'attractivité pour les métropoles et les villes de taille moyenne**⁶. Les gares se transforment en effet peu à peu en lieux de vie et proposent espaces de co-working, commerces, services... Ainsi, la surface des commerces au sein de la Gare Montparnasse est passée de 6 000 à 10 600 mètres carrés entre 2017 et 2021, et près de 1 500 mètres carrés y ont été dédiés au co-working.

Au-delà de la capitale, on trouve en Île-de-France 200 sites de micro-working : des espaces de 2 à 50 mètres carrés, accessibles à tous, qui se déploient dans les gares et sont financés à 100% par l'autorité organisatrice de transports Île-de-France Mobilités. Pour Stéphanie Auxenfans, directrice générale de Multiburo, qui vient d'ouvrir son 6ème espace de coworking et de bureau en gare de Paris Montparnasse, *« La connexion ferroviaire avec les grandes villes françaises et européennes est un véritable atout pour les travailleurs nomades. C'est une des raisons principales du développement de nouveaux services en gare comme les espaces de coworking et de bureaux »*.

CHAPITRE III

Immobilier : l'essor de modèles mixtes, réversibles et poreux

Avec le télétravail, les bureaux se sont vidés, et le mode d'organisation sans poste fixe attiré pourrait concerner 60% des entreprises d'ici à 2030⁷. Couplé à deux jours de télétravail par semaine, il pourrait **libérer 3,5 millions de mètres carrés occupés aujourd'hui par des bureaux d'entreprise, soit l'équivalent de 7% du parc total en Île-de-France**. Ce phénomène est une opportunité immense pour l'Île-de-France: réinventer l'outil immobilier et l'adapter aux besoins émergents des particuliers comme des entreprises, afin de travailler leur attractivité.

« *Le télétravail et le flex-office ont constitué un double impact, avec un enjeu majeur de reconversion des mètres carrés en logements du parc* » a résumé Thierry Laroue-Pont, président du directoire de BNP Paribas Real Estate, lors des Assises. L'un des points centraux est en effet la transformation de bureaux en logements, avec à la clé **une amélioration quantitative et qualitative de l'offre de logement au cœur des villes, ce qui répond aux attentes d'une partie des populations**.

Thierry Laroue-Pont a souligné un autre facteur central d'attractivité pour l'Île-de-France : « *La crise sanitaire a accéléré le télétravail et le flex office. Nous ne pouvons plus construire des bureaux comme nous le faisons par le passé. Nous travaillons notamment sur 3 axes : la frugalité en termes de conception et construction des immeubles ainsi que leur sobriété au plan énergétique, la réversibilité à savoir la capacité pour des bureaux d'évoluer par la suite en logements, et enfin, la porosité des usages, les espaces de travail du futur devant évoluer pour accueillir une mixité d'activités : bureaux, commerces, loisirs, hôtellerie, espaces étudiants, résidences autonomes* ».

En effet, les investisseurs ont besoin d'être rassurés sur la réversibilité de leur engagement : un bâtiment peut avoir différentes fonctions simultanées ou successives. C'est le sens **d'une hybridation toujours croissante entre les espaces d'habitation et de travail**. On voit apparaître des immeubles mixtes, intégrant activités de services, appartements individuels et commerces. Ce concept de « **mixité verticale** » permet de multiplier les usages d'un même immeuble. Des exemples se multiplient en France dans les régions, qui y voient un moyen supplémentaire au service de leur attractivité, à l'image de l'immeuble MA11 à Nantes, qui croise les usages avec logements au sud, bureaux au nord et commerce au rez-de-chaussée. **Cette hybridation pourrait apparaître comme un outil au service des régions pour lutter contre la densification et les problèmes de mobilité et de pollution**. Superposer les fonctions au lieu de les juxtaposer permet une meilleure gestion de la ressource foncière. Dans ces agglomérations où le foncier se fait de plus en plus rare et où le besoin de construction est toujours aussi important, la mixité verticale fait partie des réponses majeures.

CHAPITRE IV

Repenser l'attractivité numérique des territoires

La condition *sine qua non* du télétravail demeure évidemment l'accès à une connexion Internet suffisante pour travailler à distance, de chez soi ou depuis un lieu dédié. En Île-de-France, région très urbanisée, la couverture est complète à 100% selon l'Arcep. Mais le confinement a révélé, à la faveur d'usages multiples et simultanés d'Internet au sein d'un même foyer, que la *qualité* de la connexion est centrale pour rendre possible le télétravail. Et c'est **un enjeu majeur pour les régions que d'en garantir les conditions de façon homogène à l'échelle d'un territoire**. Certes, il y a eu « *un avant et un après confinement* », et les demandes de raccordement à la fibre se sont multipliées. Mais c'est aussi et d'abord l'offre qui doit être soutenue pour proposer à tous les habitants une couverture de qualité. En Île-de-France, l'intégralité de la région est couverte en fibre optique en 2021. Il s'agit d'un atout décisif dans l'attractivité des territoires et dans la compétition internationale.

La **5G** représente aussi une opportunité à saisir. **Elle vient d'ailleurs de faire l'objet d'un plan de relance spécifique, avec 480 millions d'euros affectés par le ministère de l'Industrie à la création de plateformes et de solutions 5G**. Plusieurs avantages viendraient soutenir les nouvelles formes de travail : hausse des débits, diminution des temps de latence, échanges de données sécurisées. L'optimisation du réseau 5G apparaît donc comme un critère supplémentaire d'attractivité.

Structurer, développer et sécuriser un écosystème numérique territorial

Outre la qualité de connexion, proposer un écosystème numérique local structuré et renforcé devient un prérequis pour les régions internationales, et contribue à renforcer leur attractivité. Avec la crise sanitaire, le travail à distance est rapidement passé du statut d'exception à celui de norme, voire d'obligation légale pour certaines organisations. Avec une conséquence de taille : celle de **la nécessaire sécurisation des systèmes d'informations, dans un contexte de renforcement des cybermenaces**. Cet aspect représente un enjeu particulièrement important pour les entreprises. Selon les résultats de l'étude Digital Transformation Index 2020 de Dell Technologies menée par Vanson Bourne, les questions de sécurité informatiques continuent d'être un obstacle majeur pour les entreprises. Dans ce contexte, l'évolution des modes de travail ne peut se faire sans réflexion sur les besoins croissants en termes de sécurisation des systèmes d'information et des objets connectés.

Minute des Assises

« D'après notre baromètre 'Global Cities Investment Monitor', les infrastructures numériques (réseau téléphonique, internet...) arrivent en tête dans la liste des critères d'investissement. Pour 92% des investisseurs, elles sont très importantes pour les choix de leurs implantations. »



Hugues CAZENAVE

Président-fondateur d'OpinionWay

À Nantes, c'est une charte métropolitaine de la donnée qui s'engage à « *renforcer la protection des données des habitants et des usagers, à mettre en œuvre des garanties pour une souveraineté sur les données du service public, à agir avec sobriété dans le respect d'objectifs de développement durable ainsi qu'à garantir la transparence démocratique sur l'usage des données*⁸ ». Cette charte de protection de la donnée prévoit notamment à court terme de bénéficier d'un datacenter répondant aux exigences les plus récentes. Car de façon plus générale, c'est **le volume de données induites par les nouveaux usages et les périphériques connectés qui questionne leur traitement** dans de grands datacenters centralisés et/ou les infrastructures des GAFAM, AWS (Amazon) et Azure (Microsoft) en premier lieu.

Selon Infranum, fédération fondatrice du comité de filière des infrastructures numériques, les collectivités pourraient avoir intérêt à développer des **datacenters de proximité** pour diminuer les temps de latence, optimiser les coûts de communication et valoriser directement le territoire via un catalogue élargi de services aux entreprises. Mais aussi d'un point de vue environnemental, contribuer à réduire l'empreinte énergétique : un point crucial, car le numérique représente 3,6% de la consommation électrique mondiale, et 1,4% des émissions de gaz à effet de serre dans un contexte de mobilisation importante de l'opinion publique sur ces sujets. Et en termes de souveraineté, ces data centers rendent aussi possible la gouvernance locale des données territoriales. Mais les datacenters posent aussi d'autres problématiques, en termes de consommation de foncier, d'énergie, de besoin de récupération de chaleur fatale : autant de sujets sur lesquels les acteurs publics franciliens sont mobilisés pour y apporter des réponses adaptées qui permettent une synthèse entre les objectifs de protection de l'environnement et d'attractivité. C'est donc un concentré des **problématiques sociétales** auxquelles sont confrontées les régions internationales sur ces sujets et sur lesquelles elles sont évaluées par les décideurs, ainsi que par l'opinion publique.



Propositions concrètes

des participants des assises en faveur de l'attractivité de la région Île-de-France

- 1. Poursuivre le développement des tiers-lieux et espaces hybrides adaptés aux nouveaux modes de travail, de vie, et de consommation au cœur des écosystèmes franciliens,** faire travailler ensemble les acteurs publics et privés afin de développer des montages innovants, afin de renforcer l'offre de locaux clé en main pour les entreprises internationales souhaitant tester le marché français et francilien, dans une approche de soft landing, et de renforcer l'attractivité de l'ensemble du territoire régional (cœur métropolitain et espaces périphériques offrant un cadre de vie plus au vert) auprès des télétravailleurs et nomades.
- 2. Intensifier l'implantation et la création de classes internationales et d'établissements internationaux** capables de répondre aux attentes des expatriés qui s'installent en Île-de-France et qui veulent scolariser leurs enfants dans des établissements qui proposent un large choix pour l'apprentissage des langues et le cas échéant une ouverture sur les cultures des pays d'origine. Soutenir notamment le travail d'équipe et l'expression publique des écoliers dans ces établissements.
- 3. Promouvoir la qualité de vie de l'environnement francilien notamment à l'international,** en valorisant la diversité, la qualité et les avantages concurrentiels de l'offre de logement, les services publics, l'offre scolaire (notamment internationale) et en organisant des voyages de découverte pour les DRH et salariés des entreprises étrangères intéressées par une implantation locale.
- 4. Favoriser et intensifier la complémentarité des territoires à l'intérieur de la région et les coopérations inter-régionales pour construire des offres communes à destination des entreprises.** Créer les conditions d'une réflexion collective et de la conduite de projets relatifs à la complémentarité des infrastructures, à l'interconnexion des réseaux de transport, aux opérations de promotion conjointes, dans une logique de région multipolaire.



2

LA VILLE RÉSILIENTE ET DURABLE

Focus sur la logistique urbaine

Afin de contribuer à la lutte contre le changement climatique, les grandes régions occidentales ont largement restreint la circulation automobile. Dans le même temps, le développement exponentiel du e-commerce, les attentes des consommateurs pour une livraison toujours plus rapide, le besoin de souveraineté qui va de pair avec une consommation et une distribution locales et l'implantation en grande périphérie des plateformes logistiques imposent aux métropoles de proposer **des solutions innovantes en termes de logistique du dernier kilomètre.**

Celles-ci dessinent un enjeu-clé d'attractivité et de compétitivité de long terme pour les métropoles, au niveau de **leurs infrastructures de transport et de leur offre de mobilité relative aux personnes comme aux biens.** Comment concilier les flux professionnels avec l'aspiration individuelle à des mobilités plus douces, sans saturer les centres-villes ? Comment anticiper les choix stratégiques de développement d'infrastructures liés à des évolutions de rupture comme l'essor des véhicules de livraison autonomes, des drones, taxis volants, l'arrivée de la mobilité hydrogène, etc. ?

« **L'Île-de-France possède des atouts historiques et reconnus : de solides infrastructures, des axes de communication connectés à l'échelle de la région, du territoire national et de l'ensemble de l'Europe, un foncier disponible et une volonté publique de mener de grands projets transformatifs sur les sujets de logistique et de mobilité** »

Alexandra DUBLANCHE
Présidente de Choose Paris Region



CHAPITRE I

Le défi de la logistique à l'ère de l'e-commerce

La logistique urbaine consiste à créer **les meilleures conditions de circulation pour les flux de marchandises entrants et sortants**, et s'insère dans la chaîne logistique globale, des expéditeurs de marchandises aux destinataires finaux.

Or, la prise de conscience du poids du transport urbain dans les émissions de CO₂ ont conduit de nombreuses villes, en France comme à l'étranger, **à réduire drastiquement la place auparavant réservée au transport automobile**. Ces réglementations nécessaires dans le cadre de la lutte contre le dérèglement climatique répondent aussi aux aspirations des citoyens/citoyens pour une réduction de la place des véhicules individuels et des nuisances qu'elles occasionnent notamment.

Parallèlement à ces aspirations à la décarbonation, **la croissance de l'e-commerce et le développement de nouvelles méthodes de livraison posent de nouveaux défis à la logistique urbaine**. En Île-de-France, avec une métropole de 7 millions d'habitants qui regroupe 131 communes, la question des livraisons devient problématique car les chargeurs, transporteurs et logisticiens sont confrontés à des réglementations différentes en matière de circulation et de stationnement d'une commune à une autre.

Minute des Assises

« La Poste déploie la première flotte de vélos-cargos à Paris. Notre objectif est de contribuer à la décarbonation des mobilités et à l'essor des modes doux pour les livraisons, pour le bénéfice de la qualité de vie de tous les Franciliens. »

François LABORDE

Délégué régional Île-de-France du Groupe La Poste



L'explosion du **commerce en ligne** et notamment du **commerce en ligne alimentaire** s'est accompagné de l'apparition de nombreux acteurs de livraison. Au cœur de la région Île-de-France, des services se proposent ainsi de livrer les courses à domicile en seulement 15 minutes : Kol, Cajoo, ou encore Gorillas se livrent une bataille acharnée sur ce nouveau marché ultra-concurrentiel. La promesse de ces nouveaux entrants du **quick commerce** est de pouvoir livrer en temps et en heure tout en limitant l'impact carbone et en respectant le droit du travail à l'égard de leurs coursiers. Cette évolution passe **notamment par l'essor du vélo et du vélo-cargo** dans la logistique du dernier kilomètre, avec l'apparition de mini-entrepôts en ville (**les dark stores**), et l'embauche de nombreux livreurs.

La place croissante qu'occupe le vélo, notamment dans cette logistique du dernier kilomètre, entraîne des conséquences en termes d'organisation spatiale et de maillage territorial. **Disposer d'infrastructures de mobilité douce, adaptées et performantes, devient un facteur d'attractivité qui doit être valorisé.** Le projet de **RER Vélo en Île-de-France** témoigne de cette prise de conscience de l'importance de disposer de telles infrastructures. **La région a débloqué 300 millions d'euros pour développer 9 itinéraires cyclables, soit 680 kilomètres de pistes.** Pour Vincent Degove, coordinateur associatif du RER V, « la première phase pourrait être prête en 2024 et l'intégralité pour 2027-2028. Il faut se donner l'ambition d'aller vite pour que ça se réalise. L'objectif est que pour les Jeux Olympiques de 2024, la moitié soit déjà réalisée⁹ ». Un projet dont les autorités perçoivent maintenant la nécessité en termes d'attractivité : « Elles se sont rendues compte qu'à terme, il y aura une demande de plus en plus importante d'aménagements cyclables ».

Dans ce contexte d'essor du vélo au service de la logistique du dernier kilomètre, de nombreux acteurs misent sur les **vélos-cargos**. C'est le cas par exemple pour **La Poste qui détient la première flotte de vélos-cargos à Paris**. De son côté, DHL qui dessert depuis 2018 quatorze centres-villes de France à vélo a pour objectif d'ici 2025 d'effectuer 70% des livraisons du dernier kilomètre avec des véhicules non émetteurs de CO2 (trporteur, vélos, véhicules électriques). Le gouvernement entend d'ailleurs développer la livraison de colis à vélo, rappelant qu'**un vélo-cargo triporteur possédant une caisse de 1 500 litres émet 85% de CO2 en moins qu'un véhicule thermique de même capacité**¹⁰. Pour Leeroyd Levi, fondateur et dirigeant d'Olvo, coopérative parisienne de coursiers à vélo-cargo, *« en vélo-cargo, on est aussi rapide qu'un vélo standard, sauf que l'on peut transporter 100 kg de marchandise. On assure cinq points de livraison à l'heure, contre trois pour une camionnette. »*¹¹

Les métropoles françaises se positionnent sur ces solutions low tech qui permettraient de remplacer les livraisons en véhicule motorisé. Exemple avec Chartres métropole qui est entrée au capital de la société Oxygène, et qui propose un service de livraison partout en France. **En Île-de-France, la région a sélectionné 22 projets pour une logistique vertueuse, dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) organisé en 2020**¹². Parmi les projets retenus, le concept de vélo modulaire, polyvalent et connecté de Wello a reçu 550 000 euros.

Ce sont là autant de solutions qui permettent de développer et de renforcer la collaboration entre territoires et entreprises, au sein d'une région qui consacre 10% de son PIB à la logistique.

CHAPITRE II

L'implantation des plateformes e-commerce : le défi du foncier

Minute des Assises

« Dans un monde marqué par l'émergence vertueuse de la décarbonation et la croissance de l'e-commerce qui représente 13,4% de la consommation dans notre pays, les Zones à Faibles Émissions sont une solution centrale pour embarquer l'ensemble des acteurs et limiter l'impact carbone. »

Jean-Michel GENESTIER

Conseiller délégué à la logistique urbaine durable à la Métropole du Grand Paris



Si des réflexions émergent sur la logistique du dernier kilomètre, afin de la rendre plus vertueuse, **l'essor du e-commerce s'accompagne aussi en amont de l'implantation de nombreuses plateformes de stockage, qui constituent un autre enjeu logistique pour l'attractivité de la région Île-de-France.**

Ces plateformes sont nécessaires pour répondre aux attentes liées à l'essor du e-commerce, et peuvent être synonymes d'attractivité pour les territoires, notamment grâce aux emplois qu'elles génèrent. **Les villes françaises, et notamment en Île-de-France, sont particulièrement attractives à l'international de ce point de vue.** En effet, des projets d'installation de centres logistiques réclament d'importants besoins fonciers, auxquels les territoires franciliens savent répondre. **Exemple à Montereau-sur-le-Jard, en Seine-et-Marne, où le géant du e-commerce Zalando a pour projet d'implanter une unité logistique de 140 000 mètres carrés sur la commune, avec la création de 2 000 emplois à la clé.**

Cependant, ces centres de stockage e-commerce peuvent susciter des oppositions, en particulier au niveau local. Ces critiques se situent essentiellement sur le plan environnemental et nécessitent d'engager **un dialogue constructif avec l'ensemble des parties-prenantes, notamment associatives, et de construire le projet dans une approche globale, intégrant des cahiers des charges précis et valorisant l'impact positif pour les communautés locales** : libération des flux, désengorgement des centres-villes, création d'emplois etc.

Les espaces logistiques urbains, un sujet d'aménagement territorial

Le déploiement de nouveaux espaces logistiques urbains devient un enjeu d'attractivité.

À Paris, confrontée à la fois à la densité du réseau de transport public et à une moindre utilisation de la voiture, de nombreux parkings publics inutilisés sont en passe d'être exploités et réhabilités en espaces logistiques urbains. Ainsi, Sogaris développe un réseau d'espaces de logistique urbaine dans le Grand Paris : associé au cabinet d'architecture Syvil, Sogaris envisage par exemple de transformer un ancien parking souterrain de 6 niveaux en un centre logistique qui pourrait desservir 22 000 foyers au cœur de la capitale.

De tels déploiements d'espaces logistiques urbains ne peuvent toutefois se faire sans le soutien des collectivités locales. **Récemment, FM Logistic et Novaxia ont obtenu le soutien de la région Île-de-France dans le cadre de leur projet P.L.U.M.E (Plateforme de Logistique Urbaine Modulaire Éco-conçue)**, qui vise à transformer des bâtiments urbains temporairement vacants en espaces logistiques de proximité¹³. Le projet P.L.U.M.E a ainsi obtenu 500 000 euros suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « accompagnement des territoires » organisé par la région en janvier 2020, qui visait à choisir 22 projets pour une logistique vertueuse.

Si le marché français monte en puissance, des exemples venus d'autres pays européens ou nord-américains sont également très inspirants. Plusieurs grandes villes ont ainsi mis en place des réseaux de **mini-hubs de livraison en plein centre-ville**. Les livreurs à vélo peuvent rayonner facilement dans la ville grâce à ces petits espaces de stockage qui remplacent les entrepôts géants en banlieue. À l'étranger, des expérimentations sont sources d'inspiration : à Prague par exemple, le « Cargo Depot Bike Praha » permet à plusieurs acteurs de la livraison de disposer d'un espace de stockage sous la forme de containers aménagés sous un échangeur en remplacement d'un parking.

CHAPITRE III

L'ultime frontière de la logistique du dernier kilomètre est-elle aérienne ?

Minute des Assises

« L'un des sujets essentiels est celui des drones et des taxis volants car une vraie filière est en train d'émerger. Beaucoup de projets sont en phase exploratoire. Il y a une chaîne de valeurs à créer, à compléter et à attirer. »

Alban NEGRET

Responsable du pôle innovation, Groupe ADP



De nouvelles perspectives s'ouvrent pour les mobilités aériennes en zone urbaine grâce à la capacité d'innovation de l'industrie aéronautique française. Des aéronefs à décollage et atterrissage vertical (VTOL, Vertical take-off and landing), silencieux, décarbonés, et pilotés à terme comme des drones, pourraient permettre des déplacements rapides en milieu urbain et périurbain.

Si l'aérien en est encore à ses frémissements en matière de logistique urbaine, les pouvoirs publics s'organisent et tentent de structurer la filière. En octobre 2020, **le groupe RATP, le groupe ADP, Choose Paris Region et la Région Île-de-France ont lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt international dans le but de fédérer un écosystème autour de la mobilité aérienne urbaine dans la région.** Une initiative à l'ampleur inédite en Europe, qui a réuni 150 candidatures issues de 25 pays.

Il existe un besoin d'infrastructures sans lesquelles une telle filière ne saurait se développer, à l'image des « vertiports », plateformes dédiées aux véhicules VTOL. **Développer les vertiports représente pour la région Île-de-France, qui bénéficie de très nombreuses plateformes aéroportuaires et aérodromes est un réel atout d'attractivité.**

La nécessaire structuration d'une filière mobilité aérienne urbaine

« La mobilité aérienne de demain se construit à l'aérodrome de Pontoise grâce au soutien de la Région Île-de-France et de l'ensemble de l'écosystème francilien, a déclaré Alexandra Dublanche, Présidente de l'Agence Choose Paris Region, à l'occasion de l'inauguration de la zone de test à Pontoise le 25 novembre. Outre notre soutien à l'avion électrique ou encore au développement de solutions centrées sur l'hydrogène dans l'aviation, cette initiative participera à renforcer notre statut de première région européenne en matière d'aéronautique et de spatial. À l'approche des Jeux Olympiques de 2024, la maîtrise de ces nouvelles technologies et usages dans une zone dense comme l'Île-de-France n'est pas une option. »

Le groupe ADP, en collaboration avec la RATP et l'Île-de-France, a en effet inauguré le 25 novembre dans l'enceinte de l'aérodrome de Pontoise (Val-d'Oise) la zone de test afin de permettre les premières expérimentations dédiées aux nouvelles mobilités aériennes urbaines. ADP a également présenté un modèle de vertiport modulable et évolutif, pouvant accueillir tous types d'appareils. Au total, 31 acteurs ont été sélectionnés pour créer cet écosystème : des fabricants comme Airbus, Safran ou Volocopter mais aussi des sociétés de maintenance aéronautique comme Air France ou Dassault Falcon Services, des universités ou encore des organes tels que Bruitparif, l'observatoire du bruit en Île-de-France. Autre dimension envisagée par cet appel à manifestation d'intérêt international : l'acceptabilité de ces nouveaux usages, nécessaire pour structurer une filière et la développer dans le temps. Des chercheurs de l'école Polytechnique seront ainsi chargés d'étudier le niveau de nuisance sonore acceptable pour les riverains. Grâce aux différents tests menés par des industriels, les partenaires du projet sont en train d'étudier, aux côtés de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC), plusieurs scénarios de services pré-commerciaux pour les Jeux Olympiques autour de la ligne entre l'héliport de Paris-Issy-les-Moulineaux et l'aérodrome de Saint-Cyr et celle entre les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et Le Bourget et Paris.

Edward Arkwright, directeur général délégué d'ADP, estime que c'est la présence de tous ces acteurs qui fera le succès de la filière : *« Dans le monde, les autres initiatives concernant le VTOL sont centrées uniquement sur les fabricants de ces engins. Nous sommes les seuls à regrouper tous les acteurs de la filière dans un lieu¹⁴ »*. Dans cette perspective, les partenariats public-privé, encouragés et appuyés par la Région Île-de-France, sont très importants stratégiquement pour les investisseurs.

À l'étranger, des expérimentations en cours laissent également envisager un avenir prometteur : la startup allemande Volocopter, connue par ailleurs pour son développement d'un taxi aérien (le eVTOL), envisage la construction d'un VoloDrone qui pourrait être utilisé à des fins industrielles, et aider les entreprises dans la gestion de leur chaîne logistique : inventaires des entrepôts ou surveillance pourraient à l'avenir être automatisés, et les coûts réduits d'autant¹⁵.

Mais le rôle du drone pourrait ne pas se limiter au travail en centre de stockage, et permettre d'optimiser les transports. Pour Florian Reuter, CEO de Volocopter, « *les opportunités dans la logistique sur le marché urbain sont tout aussi grandes que le marché du transport de personnes*¹⁶ ». A terme, le VoloDrone pourrait transporter jusqu'à 200 kg, avec une autonomie de 40 km.

D'autres entreprises se tournent vers une utilisation de l'aérien pour optimiser la logistique du dernier kilomètre. Exemple en Australie, avec Wing, filiale d'Alphabet, qui livre par drone sur des trajets de courte distance (15km) aux États-Unis et en Finlande (100 000 livraisons à son actif)¹⁷. Aux États-Unis, la *start-up* irlandaise Manna a levé 25 millions de dollars pour déployer des projets de livraison par drone dans les zones rurales et en banlieue. Ou encore Amazon qui va utiliser des drones MK27 pour des livraisons de colis de moins de 2,3 kg en 30 minutes dans un rayon de 12 km.



CHAPITRE IV

Le fluvial, une solution d'avenir

Minute des Assises

« Les ports sont des outils d'attractivité et de résilience. Attractivité car le port est un outil de rayonnement international. Le Havre accueille les plus grands porte-conteneurs du monde qui sont des vecteurs essentiels du commerce international. Résilience car le port permet de diminuer les externalités négatives (bruits, congestions, nuisances...) via le trimodal et les modes de transport bas-carbone. Le fluvial génère 5 fois moins d'émissions de gaz à effets de serre que la route. »

Antoine BERBAIN

Directeur général délégué Haropa Port en charge de la direction territoriale de Paris et de la multimodalité à l'échelle de l'axe Seine



Le **transport logistique fluvial** reste une source supplémentaire d'attractivité. Aux yeux de nombreux experts, l'eau reste en effet un moyen de transport très peu énergivore, un bateau pouvant contenir des volumes considérables et fonctionner comme un entrepôt que l'on rapprocherait du client. Le transport fluvial permet ainsi de limiter le dernier kilomètre au strict nécessaire et peut se combiner à d'autres modes de transport plus légers comme les vélos-cargos, ou des véhicules électriques. Sa faible accidentologie, sa fiabilité en termes de respect des délais de livraison, et surtout son faible impact environnemental sont autant d'atouts. Ainsi, le **report modal total du transport routier vers le transport fluvial permettrait par exemple de réduire par 5 les émissions de CO₂**¹⁸.

L'Île-de-France bénéficie d'une situation exceptionnelle du fait de sa proximité avec les deux grands ports du Havre et de Rouen, auxquels elle se trouve reliée par la Seine. « HAROPA PORT (fusion des ports de Paris, du Havre et de Rouen) est connecté à 600 autres ports dans le monde et sur tous les continents », explique Antoine Berbain, Directeur général délégué Haropa Port en charge de la direction territoriale de Paris

et de la multimodalité à l'échelle de l'axe Seine. « *Un port est une source d'attractivité qui permet une connexion au monde, de façon compétitive. Notre port a la particularité supplémentaire de mettre le transport fluvial, moyen de transport des marchandises à la fois économique et écologique, au service des entreprises franciliennes.* »

En Europe, d'autres exemples de politiques volontaristes illustrent la volonté de nombreuses régions de capitaliser sur le transport fluvial pour repenser leur organisation logistique, aux côtés d'autres modes de transport comme le vélo-cargo. A Bruxelles par exemple, dont la région est traversée par 14,4 km de voie fluviale, ce mode de transport fait aussi l'objet d'un intérêt particulier depuis 2013. Un plan stratégique pour le transport de marchandises élaboré par la région de Bruxelles-Capitale visait alors la promotion de modes de transport plus durables. En 2018, 7,3 millions de tonnes de marchandises transportées par voie d'eau ont permis de remplacer 680 000 camions, soit 106 000 tonnes de CO₂ économisées.

Le transport fluvial se modernise aussi notamment grâce à l'intelligence artificielle, à la géolocalisation ou à des systèmes permettant aux bateaux d'emporter les dispositifs de chargement et de déchargement de quais.

L'opportunité des Jeux Olympiques 2024

Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, **un appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par la région Île-de-France début 2020** confirme l'intérêt que porte la collectivité à une logistique à impact environnemental réduit¹⁹. 18% des dossiers choisis dans le cadre de cet AMI portent spécifiquement sur la logistique fluviale, comme on peut le lire sur le site de la Région Île-de-France : « *Les projets concernent le développement de nouveaux outils logistiques fluviaux, la R&D pour la construction de bateaux à motorisations plus propres et adaptées au contexte des nouvelles réglementations, de bateaux dédiés à certains produits, de bateaux-entrepôts flottants, ou encore de caisses mobiles innovantes.*²⁰ »

Le contexte des Jeux Olympiques accélère de nombreux projets liés aux infrastructures. La requalification du canal Saint-Denis en un parc linéaire destiné aux mobilités douces en est un exemple. Pour Laurent Monnet, élu territorial en charge de la nature au sein de Plaine Commune l'intercommunalité, le Canal Saint-Denis sera bientôt « *un parc linéaire, réservoir de biodiversité, qui reconnecte les différents territoires tout en rehaussant la qualité des espaces paysagers*²¹ ». **La Région Île-de-France investira au total 209 millions d'euros en équipements publics.** Profiter de ce tremplin permet à la Région d'accélérer les investissements dans les transports en commun pour développer les mobilités du futur. **Les déplacements fluviaux font d'ailleurs l'objet d'une enveloppe de 100 millions d'euros de la part de la Région.**

D'autant que le potentiel de développement est significatif : le réseau fluvial francilien n'est pas saturé, et présente d'importantes réserves de capacité. Exemple avec Fludis, service innovant de livraison fluviale inauguré en septembre 2019, associant péniche et vélos-cargos : un bateau-entrepôt équipé de deux grues et accueillant trente vélos-cargos charge ses palettes au port de Gennevilliers et décharge ses produits lors de quatre escales parisiennes. Pour Dominique Ritz, Directeur territorial du bassin de la Seine, « *C'est un service qui ouvre des perspectives très intéressantes, alors que le fleuve est très sous-utilisé*²² ». Plusieurs dispositifs de soutien à ce potentiel existent : ainsi, pour la période 2018-2022, Voies Navigables de France consacre 29 millions d'euros au Plan d'Aide au Report Modal (PARM), qui soutient les chargeurs souhaitant recourir au fluvial, et au Plan d'Aide à la Modernisation et à l'Innovation (PAMI) qui favorise l'adaptation de la flotte aux exigences environnementales et réglementaires²³. Consciente de ce potentiel, **la Région Île-de-France participe aussi et consacre 1 million d'euros pour le PARM et 1,5 million d'euros pour le PAMI.**

Voies Navigables de France a par ailleurs signé le « Pacte pour une logistique Métropolitaine » avec la Métropole du Grand Paris pour contribuer à la réflexion sur cette logistique urbaine innovante. En février 2021, Voies Navigables de France, HAROPA et les entreprises Sogestran et Cuiller Frères ont expérimenté un nouveau prototype de conteneur appliqué au transport fluvial. Intitulée FlexiMallei, il permet le transport d'éléments bois préfabriqués grâce à une structure flexible et une capacité de transport de sept tonnes²⁴. Un conteneur chargé à Rouen a ainsi pu être transporté sur la Seine jusqu'au port de Bonneuil-sur-Marne, avant d'être livré sur le chantier Woodeum à Noisy-le-Grand grâce à des camions fonctionnant au GPL. Antoine Barbin, directeur général de HAROPA Ports de Paris, y voit un potentiel fort pour la logistique industrielle, capable de valoriser les infrastructures des régions traversées : « *Le transport et la logistique fluviale recèlent non seulement d'atouts majeurs pour les industriels, mais constituent aussi un levier important de la transition écologique. Ce projet innovant de nouvelle unité de transport flexible dédiée au secteur de la construction en bois en est un très bon exemple. Nous sommes fiers d'accompagner ce projet et sa future industrialisation avec notre expertise de gestionnaire portuaire et la mise à disposition de nos infrastructures le long de l'axe Seine en Normandie et en Île-de-France* ».

CHAPITRE V

Quelle place pour le ferroviaire dans la logistique du dernier kilomètre ?

Minute des Assises

« Nous avons deux enjeux majeurs : la maîtrise des flux avec une réduction des nuisances associées alors qu'on assiste à une explosion du e-commerce et que 90% des flux transitent par la route ; et la revalorisation de la filière transports qui est en pleine mutation et qui pâtit d'une mauvaise image et d'une faible attractivité, malgré un poids économique considérable puisqu'elle représente 375 000 emplois. »



Laurent CALVALIDO

Directeur général adjoint chargé du pôle Transport/Logement à la Région Île-de-France

La Région Île-de-France est particulièrement impliquée pour soutenir la maîtrise des flux et la revalorisation du ferroviaire, à l'image de l'État. « *Le fret ferroviaire ne capte que 9% des marchandises pour une moyenne européenne de 18%. Pourtant, le mode ferroviaire génère moins de gaz à effet de serre. C'est un mode qui doit être repensé en complémentarité avec les autres modes de transport comme la route* » constate Jean-Baptiste Djebbari²⁵, ministre des Transports, lors de la Semaine de l'innovation et de la logistique. Pour remédier à cet écart, l'État a annoncé investir 170 millions d'euros par an jusqu'en 2024 pour soutenir ce mode de transport. Avec l'objectif de « *faire du fret ferroviaire un mode de transport attractif, fiable et compétitif* » et des développements concrets au niveau de la région Île-de-France, notamment dans une logique multimodale, associant le transport fluvial.

En effet, malgré ses avantages principalement environnementaux, le fret ferroviaire ne permet pas d'assurer la logistique du dernier kilomètre. Pour Thierry Guimbaud, directeur général de VNF, « *Accéder à l'intérieur des villes n'a jamais été vraiment possible par le ferroviaire et l'est de moins en moins avec les camions. En revanche, le fleuve permet d'accéder de manière très fine aux villes, et le chemin peut ensuite être terminé par des modes propres* ».

Autre exemple d'une approche combinée : Anthony Chérubini, directeur général de T3M, propose aux entreprises de combiner transport ferroviaire et routier, l'essentiel se faisant par le train. À l'arrivée, les camions livrent dans un rayon d'une centaine de kilomètres. Mais une telle approche nécessite une adaptation du réseau, le fret n'utilisant pas les lignes à grande vitesse et n'étant pas prioritaire sur le reste du réseau. En 2020, le gouvernement s'est engagé à assurer 18% du transport de marchandises par voie ferroviaire d'ici à 2030 ²⁶.



Propositions concrètes des participants des assises en faveur de l'attractivité de la région Île-de-France

- 1. Poursuivre significativement la dynamique engagée autour des mobilités douces en termes d'infrastructures** (voies dédiées, bornes...), afin de répondre aux attentes individuelles et citoyennes, de développer des mobilités décarbonées profitant également au flux de marchandises (logistique du dernier kilomètre) et de fluidifier le trafic en centre-ville, et au sein de la région dans son ensemble.
- 2. Exploiter le potentiel des infrastructures fluviales régionales** qui pourraient être encore davantage mises à profit pour le transport de marchandises, et proposer une alternative durable à la route pour la logistique du dernier kilomètre.
- 3. Continuer à favoriser l'accès des entreprises et investisseurs internationaux aux grands projets urbains et d'aménagement, vecteurs de rayonnement et d'attractivité pour la Région** (Grand Paris Express, Jeux Olympiques et paralympiques Paris 2024, Paris-Saclay...), à travers le développement **de concours et appels à manifestation d'intérêt**, en partenariat avec les grands opérateurs régionaux (ADP, RATP, Société du Grand Paris, EPA...).
- 4. Unifier au niveau de l'ensemble de la Métropole du Grand Paris et des 131 communes qui la composent les réglementations en matière de circulation et de stationnement** pour simplifier le travail des chargeurs, transporteurs et logisticiens.



3

La transformation des chaînes de valeur industrielles

La crise sanitaire a marqué le retour en force des stratégies industrielles nationales et régionales. En mettant en lumière notre dépendance aux importations de biens et produits essentiels, elle a placé la notion de **relocalisation industrielle** comme l'un des piliers de notre stratégie économique régionale. Cette réappropriation de **certains maillons des chaînes de valeur** est porteuse de relais de croissance pour l'Île-de-France, et permet des créations d'emplois, l'accélération de l'innovation, des transformations écologiques ou digitales, et une fertilisation positive, directe et indirecte, du tissu économique et industriel. Autant de facteurs d'attractivité stratégiques pour les investisseurs.

Mais ces enjeux riches et complexes doivent être lus à plusieurs niveaux. Selon quels critères identifier les activités stratégiques à localiser en priorité, que ce soit à travers l'implantation d'entreprises étrangères ou l'incubation d'industries naissantes porteuses d'innovation créatrice de valeur ? Du point de vue des entreprises, la crise sanitaire et les dérèglements mondiaux en cascade rebattent les cartes et modifient les priorités des décideurs. Quels sont les facteurs d'attractivité déterminants dans le choix de la localisation des activités industrielles ? Tous ces points sont essentiels du point de vue des décideurs, qui doivent articuler des choix de moyen terme (relocalisation d'industries stratégiques) et de long terme (transition décarbonée, innovation...) ? Enfin, du point de vue des citoyens : comment concilier attractivité industrielle et qualité de vie des populations ?

Bref, comment réindustrialiser tout en décarbonant et en digitalisant, c'est-à-dire se saisir des opportunités nouvelles qui permettent d'engager un cercle vertueux pour l'attractivité ?

« La transformation des chaînes de valeur industrielles nous invite à penser l'attractivité à la fois sur le temps court et sur le temps long. Les cartes sont rebattues par la crise dont nous sortons tout juste : rien n'est joué car les priorités de l'ensemble des acteurs ont changé ».

Rémi BERGUES

Directeur Général Adjoint de Choose Paris Region



Renouveau industriel et relocalisation des chaînes de valeur stratégiques pour l'Île-de-France

« La crise a souligné la vulnérabilité industrielle de la France, trop dépendante aux fournisseurs étrangers. Elle nous amène à avoir une réflexion sur la reconfiguration de notre outil productif dans la santé ou les biens d'équipement. Nous avons des atouts : le savoir-faire français, nos chercheurs et nos talents.

La crise accélère des mutations déjà bien identifiées par la Région Île-de-France : l'innovation, la numérisation, les enjeux environnementaux et la sécurité (sanitaire, alimentaire et cyber). Nos avantages comparatifs sont internationalement reconnus, la Région concentre 20 milliards d'euros de dépenses de R&D, 162 000 chercheurs et des outils numériques opérationnels qui ont prouvé dans cette crise leur utilité (plateforme Smart Services, dispositifs de télétravail et de télé-enseignement). L'anticipation paie, cela nous a permis d'être réactifs et agiles.

Cette capacité d'anticipation est motrice de notre attractivité depuis 2016. Avec 336 investissements directs internationaux et la création de 11 000 emplois, la Région a atteint en 2020 un record. Première région au monde pour les investissements en R&D, elle a également confirmé sa position de 1ère région européenne du futur 2020/2021. Dans le contexte du Brexit, la Région Île-de-France est la première destination en Europe de projets venant du Royaume-Uni et a attiré le plus d'emplois parmi toutes les métropoles européennes. Ainsi, l'Île-de-France anime avec #Leader une stratégie globale visant à devenir « la première région économique au monde. »

Avec la crise, certains projets d'investissement pourraient être reportés voire annulés, mais la Région Île-de-France a mis en place un dispositif de soutien massif auprès de toutes les entreprises (fonds de solidarité, prêt Rebond, fonds Résilience, PM'UP Covid). Les secteurs de la santé et du numérique font en particulier l'objet d'une attention renforcée de la part de la Région. L'agence d'attractivité Choose Paris Region accompagnera les entreprises étrangères d'Île-de-France pour passer ce cap difficile. Réindustrialiser, digitaliser et décarboner, c'est le triptyque régional pour renforcer l'attractivité et résister aux chocs futurs ».

Valérie PÉCRESSE

Présidente de la Région Île-de-France

CHAPITRE I

Du point de vue des territoires : reconnaître et favoriser l'ancrage des activités stratégiques de demain

Minute des Assises

« Il faut rendre leurs lettres de noblesse aux filières industrielles. En ce qui concerne la santé, nous travaillons sur le temps long. Nous accompagnons plus de 130 porteurs de projets innovants par an quel que soit leur niveau de maturité, et nous contribuons à la lisibilité de cet écosystème. La réindustrialisation dans la santé peut s'appuyer sur l'excellence scientifique. La Région s'est emparée très tôt du sujet. Nous avons besoin de mesures ambitieuses et de moyens conséquents. »

Julien ETTERSBERGER

Responsable Innovation Santé à Medicen Paris Region



L'attractivité de l'Île-de-France en termes de relocalisation des chaînes de valeur industrielle passe d'abord par l'existence d'un écosystème solide et favorable pour les entreprises : universités et écoles, startups, financements... **La Région concentre 20 milliards d'euros de dépenses de R&D, 162 000 chercheurs et de nombreux outils numériques opérationnels pour de nombreuses filières industrielles locales de premier plan.**

Une des filières industrielles de premier plan est **l'aéronautique**, dont le tissu est diversifié et équilibré entre les segments de l'aviation (militaire, commerciale et d'affaires), du spatial et des hélicoptères avec comme atout la présence sur le territoire régional de l'intégralité des maillons de la chaîne de valeur : recherche & développement, moteurs, équipements et assemblage. **L'Île-de-France reste une région leader des industries du futur et constitue la première région aéronautique d'Europe avec 110 000 emplois liés aux activités aéronautiques industrielles et 130 000 emplois à l'aéroportuaire.** « Nous sommes fiers d'accueillir en Île-de-France le plus grand salon aéronautique au monde, au Bourget, qui est le premier aéroport d'affaires d'Europe. Le Paris Air Forum est, lui aussi, un événement exceptionnel au cours duquel se tiennent des discussions stratégiques et de très haut niveau autour des orientations et des innovations du secteur. Je continuerai à me battre à vos côtés pour faire vivre ce formidable écosystème », explique Valérie Péresse, Présidente de la Région.

Une autre chaîne de valeur mise en lumière est la **filière des contenus numériques** avec un « *tissu de PME dynamiques et créatives* » et une concentration écrasante des acteurs nationaux avec 90% des prestataires techniques du cinéma et de l'audiovisuel et 45 % des industriels du jeu vidéo.

La filière des **systèmes complexes** constitue une autre grande filière industrielle. Selon la CCI Paris Île-de-France, « *la filière Optique et Systèmes Complexes comprend environ 1 000 entreprises franciliennes. Elle regroupe les entreprises des domaines technologiques du logiciel, des systèmes, de l'électronique et de l'optique* ». Cette chaîne de valeur s'appuie sur un pôle de compétitivité, Systematic Paris-Region, et une grande concentration d'établissements de recherche (avec en tête l'Institut de Recherche Technologique System X), de structures de formation et d'infrastructures techniques.

Enfin, une autre chaîne de valeur est la **filière santé et sciences du vivant**. Laquelle représente la moitié de la recherche académique nationale, la majeure partie des centres R&D concentrés sur le territoire français et un riche tissu de PME, tant dans le secteur des dispositifs médicaux que des biotechnologies. **L'étude *Global Cities Investment Monitor 2021* fait apparaître l'Île-de-France en tête du classement mondial en ce qui concerne les sciences du vivant et la R&D.**

Construire un écosystème de grandes entreprises, de PME et d'ETI

Minute des Assises

«**Les entreprises européennes restent la première source des investissements effectués... en Europe. C'est la preuve de l'attractivité et de la compétitivité du continent à l'échelle mondiale : il offre en effet une stabilité juridique et réglementaire rassurante pour les investisseurs, un bon niveau d'infrastructures (écoles, transports, cadre de vie) et des règles du jeu claires au plan économique.** »



Alexandre MISSOFFE

Directeur général de Paris Île-de-France Capitale Économique

La crise sanitaire a montré la dépendance excessive de l'économie française vis-à-vis de l'extérieur avec un certain nombre de pénuries (composants électroniques, médicaments etc.). Dans ce contexte, **la région Île-de-France a mis en place des aides financières conséquentes à l'égard de 400 000 entreprises avec notamment PME Covid et PME Relance** afin de soutenir de nombreux projets de modernisation, de relocalisation et de diversification. En matière d'attractivité, la région aide sur les volets R&D, à la fois les grands groupes et les PME pour faciliter les implantations d'entreprises. Par ailleurs, pendant la pandémie, elle a aidé en moyenne une entreprise sur deux.

Sur l'ancrage d'activités industrielles, la région Île-de-France dispose d'un double avantage : la présence sur le territoire de chaînes de valeur puissantes et complètes et la présence de nombreux centres de décision. L'Île-de-France est **leader en France sur les filières aéronautique, les contenus numériques, la santé et les sciences du vivant.**

Par ailleurs, les pôles de compétitivité représentent un autre levier reconnu pour booster les filières industrielles, en particulier en favorisant le co-développement et les transferts d'innovation. **L'Île-de-France est bien dotée, avec la présence sur son territoire de plusieurs pôles de compétitivité : ASTech Paris Région (aéronautique et spatial), Cap Digital (Ville durable et transformation numérique), Cosmetic Valley (parfumerie et cosmétique), Finance Innovation (ingénierie financière), Medicen (infectiologie, neurosciences et cancer), NextMove (sécurité routière et environnement) et Systematic Paris-Region (Deep Tech allant de la cyber sécurité, aux drones en passant par les technologies quantiques).**

Enfin, pas d'attractivité du territoire sans engagement résolu et cohérent de ses forces vives. La prise de conscience nationale et régionale de l'intérêt stratégique à influencer les politiques de localisation des entreprises, autour du triptyque « centre de décision/structure d'innovation/ lieu de production », avec à l'appui des outils de réflexion et d'orientation spécifiques est une réalité en Île-de-France, qu'il convient évidemment d'entretenir et de développer.

CHAPITRE II

Du point de vue des stratèges : articuler relocalisation immédiate des acteurs à impact et construction de filières d'avenir

Minute des Assises

«Des Opérations d'intérêt régional (OIR) ont été créées autour des filières d'excellence de la région Sud - Provence-Alpes-Côte-d'Azur, qui correspondent à nos filières d'excellence. Pour chaque OIR, nous avons mené un travail de recensement de l'ensemble des projets du territoire afin de les accompagner à se structurer et obtenir des financements. Nous avons recensé plus de 600 projets en région Sud et en avons accompagné une centaine par un appui en ingénierie. »



Jean-François ROYER

Directeur général, RisingSUD

Si la base industrielle et de recherche conséquente qui caractérise une région est un levier d'attractivité, son importance même impose d'aborder la question de la transformation des chaînes de valeur avec prudence. Il convient de parvenir à préserver la base industrielle existante pour faire émerger autour d'elle les champions de demain. La stratégie est d'accompagner les transitions en favorisant les transferts d'innovation, les partenariats et les approches concertées **au sein des chaînes de valeur, à partir de la recherche académique, en appui sur les pôles de compétitivité.**

Des filières nouvelles ont fait leur apparition : New Space, hydrogène. Ce sont aujourd'hui autant de segments extrêmement porteurs en termes de marché potentiel et sur lesquels la **Région Île-de-France a des atouts compétitifs afin d'accélérer et de consolider ce renouveau industriel.**

La région investit déjà sur plusieurs filières d'avenir : **l'intelligence artificielle avec le Plan régional sur l'intelligence artificielle, IA 2021. Les technologies quantiques : Paris-Saclay est au cœur de la stratégie nationale annoncée en 2021, où se concentre aujourd'hui 15% de la recherche**

française. La région structure par ailleurs la filière « Spacetech Paris Region » conjointement avec le pôle de compétitivité Astech et le cluster Paris-Saclay. Enfin, la région a investi 300 millions d'euros depuis 2017 dans le cadre du programme Smart Industrie IDF. Elle s'investit aussi fortement pour l'industrie de l'image à travers son implication auprès de Film Paris Region et son soutien via des fonds de soutien ciblés. Film Paris Region accompagne ainsi les productions françaises et étrangères désireuses de développer leur projet en Île-de-France.

—— Une double transformation numérique et environnementale

Cette transformation des chaînes de valeur repose beaucoup sur la double transformation numérique et environnementale. La région Île-de-France poursuit son investissement dans des programmes dédiés facilitant la mutation des organisations, incluant la digitalisation des processus de gestion, la dématérialisation de la relation avec les clients et avec les fournisseurs et la robotisation des systèmes de production dans une perspective 4.0. Le développement d'une capacité d'investissement public régional, qui accompagne l'émergence et le développement des champions de demain, fait partie de la boîte-à-outils de l'attractivité. **À travers sa stratégie globale pour la croissance, l'emploi et l'innovation, dit #Leader, ainsi que son plan de soutien conjoncturel, la Région Île-de-France dispose d'une batterie de leviers pour accompagner la résistance et la transformation de son écosystème industriel.** Elle a par exemple développé [Île-de-France Smart Services](#), une plateforme régionale de données et de services publics et privés, l'espace de réseautage et de transmission de compétences de pair à pair [Entrepreneur Coaching Day](#), ainsi que plusieurs **dispositifs de soutien financier ciblés** (fonds de solidarité, prêt Rebond, fonds Résilience, PM'UP Covid). La région a également impulsé des actions sectorielles, notamment dans le domaine de la santé et du numérique.

L'Île-de-France est face à de forts enjeux d'innovation et doit aujourd'hui accélérer la digitalisation dans le cadre de l'Usine du futur. La région voit naître un grand nombre de startups industrielles. Après le développement de leurs prototypes (en Fablab par exemple, ou dans les très nombreux laboratoires franciliens), l'enjeu est de pouvoir les conserver en Île-de-France en phase d'industrialisation par le développement de lieux d'accueil et d'hôtels d'entreprises, y compris en zone dense.

L'accès au foncier, un levier de la compétitivité industrielle —

Parmi les nombreuses propositions formulées par le réseau des CCI²⁷, **la problématique de l'accès au foncier est plus particulièrement identifiée comme un levier de structuration à long terme.**

Les CCI distinguent deux natures de besoins, qui appellent chacune une réponse spécifique :

- **Les entreprises industrielles à forte intensité technologique**, en particulier lorsqu'elles sont jeunes et à fort potentiel comme les startups, recherchent prioritairement une implantation au sein d'un territoire métropolitain, qui présente des avantages en termes d'accès à certaines ressources rares, ce qui a en retour un effet positif sur leur compétitivité hors-prix. Elles peuvent ainsi accéder à certaines compétences spécialisées de haut niveau (ingénieurs, développeurs, data scientists...), mais également à des réseaux denses de partenaires d'innovation et des écosystèmes correspondants (laboratoires de R&D, start-ups, universités, écoles...) et des entreprises de services (marketing, design, banques, fonds d'investissement, etc.).
- **Les entreprises plus matures ou de moindre intensité technologique** préfèrent « *une localisation périphérique car elles ont un moindre besoin d'accès à ces ressources, tout en recherchant un foncier plus abondant et moins cher* ».

Ces données et certains retours d'expérience permettent de fonder un usage positif du foncier en matière d'attractivité des territoires. « *Des initiatives menées à l'échelle d'une métropole ont permis de co-construire, dans certains territoires, les prémices d'une stratégie foncière à long terme dans le domaine de l'accueil des entreprises industrielles* », poursuit le rapport du réseau des CCI. Ainsi, en France, les métropoles de Lyon et de Bordeaux ont révisé leur PLU communautaire et ont sanctuarisé les activités productives dans le cadre des documents d'urbanisme. À l'étranger, Amsterdam a élaboré une stratégie nommée « Productive 2030 », incluant la réservation de zones et de parcelles à l'activité industrielle.

Face à la difficulté d'attirer l'industrie en zone dense, **l'Île-de-France doit aujourd'hui privilégier le réinvestissement sur les friches existantes.**

L'Île-de-France s'engage à présenter de plus en plus de sites « clés en main » afin de faciliter les implantations industrielles qui se caractérisent par la mise en œuvre de procédures simplifiées et mieux anticipées, permettant un gain d'une année par rapport à une démarche classique.

Minute des Assises

« Dans le cadre d'une expatriation potentielle, la qualité de l'offre d'enseignement pour les enfants est un facteur de décision central. Des efforts très importants ont été réalisés à Paris et en Île-de-France pour proposer notamment davantage de sections internationales d'enseignement. De 47 sections en 2015 nous sommes passés à 65 en 2021 avec 3 nouveaux établissements (Courbevoie, Palaiseau, Vincennes) qui ouvriront bientôt leurs portes. »

Ross MCINNES

Président du Conseil d'administration de Safran



La montée en compétence des actifs est aussi un atout-clé, notamment la formation continue en termes de poids dans la valeur ajoutée, de taux d'emploi, de degré de robotisation et de performances à l'international. Cet investissement dans le développement des savoir-faire est d'autant plus important que les organisations ont à maîtriser la rapidité et l'ampleur des changements induits par la double transition numérique et écologique.

Première région française pour la qualité de l'enseignement académique, l'Île-de-France bénéficie à plein de cette corrélation. **L'Île-de-France abrite ainsi 17 universités, des grandes écoles d'ingénieurs, de commerce et de management de renommée mondiale, qui regroupent plus du quart des effectifs de France métropolitaine.** Aux Régions de continuer à accompagner la mise en réseau des établissements et le développement de formations adaptées aux besoins des organisations qui feront demain sa richesse, **en s'inspirant d'initiatives telles que les « usines-écoles » portées par des acteurs privés avec le soutien du public comme le propose aujourd'hui le groupe Safran à Bondoufle (91).** Dédié à la transformation numérique, ce site assure chaque année la formation d'une centaine d'apprentis et de plusieurs centaines de salariés en formation continue²⁸.

L'Île-de-France effectue d'ailleurs un effort important dans le développement des établissements scolaires internationaux. À ce jour, on compte plus de 13000 élèves au sein des écoles publiques proposant un programme international et plus de 10000 élèves au sein des écoles internationales privées. Les pôles linguistiques internationaux publics ont augmenté de 100% avec l'ouverture de 4 nouveaux lycées publics internationaux entre 2016 et 2023 (Noisy-le-Grand, Courbevoie, Palaiseau, Vincennes à venir). L'ouverture de l'École Européenne Paris La Défense à Courbevoie en 2019 devrait pouvoir accueillir plus de 1000 élèves à terme. Enfin, entre 2015 et 2020, on observe en Île-de-France une augmentation de 49% des effectifs de collège et de lycée de section internationale avec plus de 3300 élèves.

Cependant, des efforts restent à faire notamment par rapport à l'offre proposée à Londres ou à New York. Les sections internationales des écoles publiques ne suffisent plus, où environ 20% des heures de cours sont dispensées en anglais. **Les écoles privées sous contrat pourraient constituer l'une des solutions possibles pour répondre aux demandes des expatriés** (investisseurs, dirigeants, salariés, etc.) qui souhaitent s'installer et travailler en Île-de-France.

CHAPITRE III

Du point de vue des citoyens : réindustrialisation et qualité de vie des populations, créer un cercle vertueux à inventer ?

Minute des Assises

« Le télétravail ouvre des opportunités d'aménagement du territoire inédites, notamment en Île-de-France. Cela ouvre des perspectives en termes de formation (...). Par ailleurs, la culture d'entreprise est clé. Si l'on n'arrive pas à transformer nos lieux de travail en lieux de partage social, on va perdre nos salariés. La qualité de vie est clé pour retenir les talents pour les bureaux du futur. »



Bijan EGHBAL
Président d'Amcham

Bonne nouvelle : l'Île-de-France arrive première sur la qualité de vie d'après l'étude *Global Cities Investment Monitor 2021*, un baromètre réalisé par Paris Île-de-France Capitale Économique et Choose Paris Region permettant de comparer l'attractivité de la région avec celle des autres métropoles mondiales sur la base d'un sondage effectué auprès de 500 investisseurs internationaux. Le défi majeur de l'attractivité pour l'Île-de-France reste de parvenir à **partager l'espace et les services de façon apaisée entre différentes communautés aux intérêts apparemment divergents : décideurs économiques, salariés, habitants, touristes, associations. Une bonne façon d'avancer dans cette direction est d'associer des habitants-ambassadeurs à l'effort devenu collectif de création de valeur. **Vers un *Made in Île-de-France* au profit de tous ?** Il convient d'intégrer explicitement des objectifs RSE et d'impact à l'effort d'attractivité : **protection des environnements et des riverains, développement des compétences et inclusion de la diversité des talents.****

La capacité à produire et à promouvoir des exemples positifs d'implantations vertueuses (créateurs, dirigeants, chercheurs...) sera un plus dans la capacité à entraîner toute une région sous une bannière commune. **L'objectif est de donner la parole à des habitants ambassadeurs engagés dans la facilitation de l'implantation et du développement des chaînes de valeur d'avenir.**

Enfin, au sein des entreprises, le développement de la culture d'entreprise est devenu essentiel pour attirer et retenir les talents. Comme l'explique Emilie Sidiqian (Salesforce), « *notamment du fait de la crise, de nouvelles attentes ont surgi chez les employés qui demandent plus de flexibilité et plus de sens. Le salaire ne suffit plus. Il faut repenser la promesse employeur. Quel est le projet commun ? Quelle est la culture d'entreprise ? Comment offrir plus de flexibilité pour que les employés puissent mieux gérer l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle ?* »

Exploiter le potentiel de localisation/relocalisation de l'industrie aux franges de l'Île-de-France

Selon le cabinet Trendeo, **imaginer accueillir des implantations industrielles au cœur des grandes villes est peu réaliste**²⁹. « *Si les sites industriels sont souvent installés aux abords des métropoles, il s'agit généralement d'un héritage historique plus que d'un choix (cf. les sites aéronautiques de Toulouse). De plus, les accidents industriels récents, notamment AZF à Toulouse et Lubrizol à Rouen, ne plaident pas en ce sens* ».

L'étude tend au contraire à promouvoir **la capacité réelle des villes moyennes pour accueillir les nouvelles implantations industrielles et du tissu périurbain**. Elle met notamment en avant l'accessibilité du foncier et du logement et la simplicité d'installation. L'étude alerte pour autant sur les efforts qui restent à accomplir par les villes moyennes pour parfaire leur attractivité : la connexion avec la Région et l'écosystème d'innovation, l'amélioration des capacités de réseau (haut débit, 5G) et la fluidification des infrastructures de transport. **Au sein même de la Région Île-de-France coexistent des espaces très urbanisés et denses, et des espaces périurbains, ruraux mieux adaptés pour l'accueil d'activités industrielles**. Il s'agit de mieux tirer parti de leurs complémentarités.



Propositions concrètes des participants des assises en faveur de l'attractivité de la région Île-de-France

- 1. Favoriser le renouveau industriel de la Région, en menant une stratégie offensive de reconquête des friches urbaines en vue d'y implanter des activités productives.** La mobilisation et le recyclage de ces fonciers actuellement dégradés, sur lesquels orienter les activités productives, permettrait de réconcilier l'impératif de développement économique et de création d'emplois industriels au sein de la région capitale, et de lutte contre l'artificialisation de nouveaux fonciers agricoles
- 2. Développer la marque « Made in Paris Region »,** appliquée aux produits industriels ou technologiques conçus ou assemblés en Île-de-France et symboles de l'excellence régionale. Favoriser sa notoriété et son niveau d'appétence à travers des programmes de dialogue au niveau des communautés (type assises citoyennes), des opérations conjointes de promotion (événements, salons professionnels), des mises en réseau de chefs d'entreprises, notamment PME/ETI, de la région...
- 3. Adapter l'offre de formation initiale et continue aux métiers industriels actuels et futurs** - chaudronnerie, câblage, soudure, usinage mais aussi CAO, maintenance 4.0, fabrication additive - afin de résorber la pénurie de main-d'œuvre qualifiée qui constitue un frein majeur au développement des entreprises industrielles en Île-de-France, et apporter le concours financier de la Région aux industriels qui développent des usines-écoles, campus industriels de nouvelle génération, et développent l'apprentissage.



4

4

Transformation de la filière image à l'ère de l'industrialisation de la production

La filière image fait partie des secteurs qui n'ont pas été trop impactés par la pandémie, en comparaison par exemple avec celui des spectacles vivants. En effet, le cinéma et l'audiovisuel franciliens ont su tirer leur épingle du jeu : **grâce à une aide conséquente du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), les tournages ont repris dès le mois de mai 2020 et permis une stabilisation des projets. En 2020, Film Paris Region a pu ainsi accompagner 287 projets. La France, et notamment Paris, continuent à nourrir l'imaginaire des réalisateurs, notamment étrangers, et reste un lieu d'attraction et d'investissements.** Parallèlement, la consommation de contenus vidéo sur les plateformes a explosé pendant le confinement : Netflix revendique plus de 210 millions d'abonnés payants en août 2021, avec un gain de 37 millions en 2020. Le contexte reste donc très favorable pour une industrie qui se trouve confrontée à une **opportunité historique de passer à la vitesse supérieure, notamment en termes d'infrastructures et de limitation de son impact carbone.**

« **L'Île-de-France reste la première région de tournage en France. Les séries Lupin et Emily in Paris ont eu un énorme succès et ont rendu la région encore plus attractive pour les investisseurs étrangers.** »

Rémi BERGUES
Directeur de Film Paris Region





CHAPITRE I

Une recomposition profonde et des opportunités historiques pour la filière

Minute des Assises

« Nous notons deux tendances majeures : un fort dynamisme des plateformes digitales (qui génèrent environ la moitié des projets), et la montée en puissance de l'animation, filière pour laquelle nous proposons des écoles d'excellence. En mars 2020, 500 tournages ont été annulés à cause du Covid. Le CNC a créé un fonds d'assurance publique de 50 millions d'euros pour une reprise des tournages dès le 11 mai malgré les confinements. Cela reste un excellent signe de la pertinence des outils mis en place pour assurer les tournages en période de restriction sanitaire et pandémique. »



Vincent FLORANT

Directeur du numérique du CNC

En Île-de-France, la filière cinéma (édition de chaînes de télévision, production et post-production de films) a réussi à maintenir son activité, notamment grâce à une adaptation des conditions de tournage. En 2021, Film Paris Region a accompagné 409 projets contre 287 en 2020 (+42%) dans le secteur du cinéma, de l'audiovisuel, de la publicité et des clips. Le cinéma et l'audiovisuel ont vu leur activité augmenter de 30% en 2021 par rapport à 2020, l'audiovisuel seule (séries plateformes ou TV) de 100%. Les longs métrages internationaux ont retrouvé en 2021 leur niveau de 2019. Sur l'ensemble des projets internationaux (cinéma, audiovisuel, publicité, clips), l'augmentation atteint 75% entre 2019 et 2021.

Par ailleurs, avec plus de 1 000 tournages réalisés en 2019, Paris demeure la ville la plus filmée au monde. L'attractivité internationale de l'Île-de-France pour la filière image est plus forte en 2021 qu'avant la pandémie.

Minute des Assises

« 2021 a marqué un vrai rebond. On se retrouve au niveau de 2019, voire au-delà sur la partie audiovisuelle. Les tournages sont repartis tout de suite grâce aux aides, contrairement à d'autres pays européens. »

Didier HUCK

Président de la FICAM



L'essor des plateformes se traduit notamment par une évolution des équilibres économiques à l'œuvre dans la filière image. Si au premier semestre 2020, la télévision a été confrontée à une baisse de 26,3% des dépenses publicitaires des annonceurs par rapport à 2019, la production audiovisuelle des chaînes a augmenté en 2020 et en 2021 de manière structurelle, pour répondre à l'offre des plateformes de contenus. Une baisse bien plus considérable que celle de 9,8% à laquelle ont fait face les médias digitaux. Moins dépendantes à la publicité, les plateformes de streaming ont donc mécaniquement vu leurs parts de marché augmenter, ce qui représente des opportunités évidentes d'attractivité des productions en Île-de-France.

La région Île-de-France, première région française quant au secteur de la culture et qui rassemble deux emplois sur trois du secteur cinéma-audiovisuel, est directement confrontée à ces bouleversements. Certains secteurs ont vu leur activité se développer pendant la crise³⁰ : en 2020, **les entreprises franciliennes du jeu vidéo ont vu leur chiffre d'affaires augmenter de 28% par rapport à 2019.** De même pour l'édition et la distribution de vidéos, et les plateformes de streaming et de téléchargement qui ont vu leurs chiffres d'affaires augmenter respectivement de 10% et de 17%.

Dans ce nouveau contexte qui voit les chaînes de valeurs évoluer, et les usages changer au profit d'une plus grande hybridation des contenus, **l'enjeu pour la région Île-de-France est de renforcer son attractivité à travers un effort conséquent à effectuer sur les infrastructures et la rétention des talents.**

CHAPITRE II

Promouvoir les décors, lieux de tournage et compétences

Minute des Assises

« Les plateformes de streaming comme Netflix industrialisent leur production sur des plateaux intégrés et de très vaste emprise. C'est un axe stratégique pour la production cinématographique en Île-de-France, dès aujourd'hui et pour les années à venir. »



Rémi BERGUES

Directeur de Film Paris Region

Le contexte général d'industrialisation des productions à l'initiative des plateformes implique une accélération de certaines transformations pour garantir l'attractivité des territoires auprès de l'industrie audiovisuelle.

Promouvoir les lieux de tournage et les infrastructures d'accueil

Si depuis 2019 le nombre de productions en Île-de-France s'inscrit sur un plateau élevé, **l'attractivité de la région se manifeste par le nombre de jours de tournage, qui a doublé à Paris en cinq ans.** Pour Michel Gomez, délégué de la mission cinéma de la Mairie de Paris, « *le nombre de jours de tournage augmente de façon substantielle du fait du développement des séries produites par des acteurs nationaux (Canal +, TF1, France Télévisions) ou internationaux (Netflix, Amazon).* » **Ces productions nécessitent davantage de jours de tournage.** Ceux-ci sont passés de 2 970 en 2015 à 5 465 en 2019, selon le salon de tournage « The Production Forum »³¹. Exemple : la série Netflix « The Eddy », avec Tahar Rahim et Leïla Bekhti, qui a enregistré 100 jours de tournage à Paris en 2019. Cela a deux conséquences en termes de facteurs d'attractivité : la disponibilité et la diversité des lieux de tournage et la capacité d'accueil des équipes.

Avec 2 200 décors accessibles et cinq sites classés au patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO, l'Île-de-France reste la première région française d'accueil de tournages.

Depuis 2018, le département de Seine-et-Marne, qui concentre 215 lieux de tournages, entend mettre en avant sa diversité en matière de décors. En Seine-et-Marne par exemple, les productions utilisent des étendues agricoles, des forêts ou des vallées. Autre atout que la région entend mettre en avant : les infrastructures d'accueil de tournage, et en particulier les hôtels, nécessaires pour loger les équipes lorsque les tournages ont lieu à l'extérieur de Paris.

Promouvoir les décors de grande échelle

Outre les décors naturels, la région dispose de studios à même d'accueillir la production de longs-métrages ou de séries, exemple, le nouveau projet à Brétigny-sur-Orge porté par Smart Consulting dans la communauté d'agglomération Cœur d'Essonne.

Le groupe TSF porte par ailleurs un nouveau projet en Seine-et-Marne et son président et fondateur Thierry de Segonzac souligne l'attractivité de l'Île-de-France auprès des productions : *« La France est le premier pays européen producteur de films mais l'un des seuls au monde à ne pas disposer de lieux d'extérieurs dédiés aux tournages, contrairement par exemple à Londres, Budapest, Bucarest, Sofia, Berlin, Prague... C'est préjudiciable pour le pays. De nombreux tournages qui pourraient s'effectuer en France sont réalisés à l'étranger ».*

Minute des Assises

« Nous devons retenir en France les talents que nous formons pour la filière Effets visuels et augmenter le nombre de diplômés côté numérique et réalisation. Il y a un effort de formation transversale à faire pour accompagner les révolutions technologiques. »



Didier HUCK

Président de la FICAM

Outre de nombreux décors et la présence d'infrastructures de production et de post-production, **la région Île-de-France dispose de nombreuses compétences particulièrement recherchées par les productions nationales ou internationales. En témoigne le succès des films d'animations produits dans les studios français.** Pour Marc du Pontavice³², patron des studios Xilam (Paris), « les Européens et particulièrement les Français ont appris le métier dans un creuset d'influences très variées et ont créé leur propre identité graphique, qui du coup s'exporte très bien. Elle est très universelle, moins 'américano-centrée' ou 'japono-centrée' que nos concurrents. » De quoi séduire de grands groupes, à l'image d'Universal qui a décidé d'implanter à Paris sa production de films d'animation, créant ainsi 600 emplois franciliens et permettant de réaliser le film « Minions » entièrement à Paris.

La filière française du film d'animation rassemble aujourd'hui 7 500 personnes, contre 5 000 il y a cinq ans. Pour Marc du Pontavice, le nombre d'emplois du secteur pourrait atteindre les 10 000 salariés d'ici 2025, porté notamment par la place croissante qu'occupent les plateformes de streaming : « Les plateformes prennent une place très importante : elles ont des moyens considérables et ont parfaitement compris et identifié le talent particulier des Français. »

La France, et en particulier l'Île-de-France, disposent de compétences qui sont à même de séduire les productions. **L'école des Gobelins, située à Paris, occupe en 2021 la première place des écoles d'animation dans le monde. Au-delà du film d'animation, la région Île-de-France dispose d'écoles reconnues dans le domaine du cinéma : l'école Georges Méliès est par exemple située à Orly³³.**

Ces talents, très recherchés, demeurent volatiles et partent souvent travailler à l'étranger, notamment aux États-Unis et au Québec. **L'Île-de-France doit rester attractive afin de les retenir et augmenter par ailleurs le nombre de talents formés, notamment dans le secteur du numérique et de la réalisation via des formations transversales à même de former les talents de demain.**

CHAPITRE III

Quels modèles de promotion de l'attractivité des Régions internationales

Minute des Assises

« Quand on dispose des bonnes infrastructures et de bonnes formations de talents, il faut le faire savoir. Cette promotion, autrefois dévolue à Film France, a été reprise par le CNC. 800 000 euros sont consacrés à la promotion de l'attractivité internationale. Nous nous rendons à des salons : Focus London, Paris Image etc. Les projets internationaux (The French dispatch, The Last duel) montrent que d'immenses cinéastes se servent de la France et la montrent à l'écran. »

Vincent FLORANT

Directeur du numérique du CNC



Depuis plusieurs années, les Régions européennes ont pris conscience de l'importance des industries créatives, tant en termes de développement économique qu'en termes d'image et d'attractivité du territoire. **Les Régions ont un rôle à jouer dans les politiques publiques de soutien aux industries créatives, et à la filière image en général.** Plusieurs modèles se dégagent avec une série de bonnes pratiques inspirantes.

Londres par exemple dispose d'une agence, Film London, chargée notamment de mettre en avant les studios de la région, comme Pinewood, Sheperton ou Leavesden. Une nécessité pour promouvoir l'industrie cinématographique britannique, qui cherche à attirer les productions internationales comme les plateformes de streaming et espère concurrencer Hollywood. Le directeur général de British Film Commission, Adrian Wooton, estime que les dépenses dans les productions audiovisuelles pourraient passer de 3,7 milliards de livres en 2019 à 6 milliards d'ici 2024-2025³⁴.

En Île-de-France, le rôle de la Mission Cinéma et de Film Paris Region

De son côté, la région Île-de-France s'appuie sur Film Paris Region, organisme régional intégré au sein de l'agence Choose Paris Region, pour soutenir la production audiovisuelle et cinématographique. Film Paris Region permet aux productions françaises et étrangères de développer leurs projets, grâce à ses liens étroits avec les acteurs de l'industrie et du territoire. **Un ensemble de services sur-mesure, gratuits et confidentiels peuvent intervenir à toutes les phases de conduite des projets.**

Film Paris Region porte ainsi une triple ambition. Son ambition première est d'accompagner les collectivités territoriales sur l'accueil des tournages, le repérage et le référencement de décors franciliens, le référencement des entreprises et prestataires techniques en Île-de-France et l'animation de la filière francilienne sur les sujets d'innovation et d'écoproduction. Par ailleurs, Film Paris Region a pour mission la promotion et la prospection de projets en France et à l'international. Enfin, Film Paris Region accompagne les projets sur l'ensemble de la chaîne de production, de l'écriture du scénario jusqu'à la post production : en 2021, Film Paris Region a accompagné au total 408 projets.

De son côté, la mission cinéma de la ville de Paris vise à impulser une politique cohérente de soutien au cinéma. Dotée d'un budget annuel de 10 millions d'euros, elle s'articule autour de six axes³⁵: la production de court-métrages, la volonté de favoriser les tournages à Paris, la promotion de salles d'art et d'essai indépendantes, des festivals, l'organisation du Forum des Images et l'éducation au cinéma.

FOCUS

Paris Images Production Forum

Organisé chaque année par Film Paris Region et pour sa dernière édition du 20 au 21 janvier 2022 au Parc Floral de Vincennes, le Paris Images Production Forum est dédié aux professionnels de la production cinématographique et audiovisuelle.

Il s'agit d'un instrument essentiel dans la promotion de l'attractivité de Paris et de la région Île-de-France pour l'industrie de l'image. Dans un contexte en pleine mutation, le Paris Images Production Forum valorise l'ensemble de la chaîne de production du film afin de faciliter les projets français et internationaux³⁶.

Il permet en effet aux professionnels français et étrangers de tisser des liens avec les acteurs régionaux et nationaux de la filière image. Des conférences ont été organisées au sujet des nouveaux enjeux de la filière pour les tournages en Île-de-France : modernisation des studios franciliens, évolution vers des pratiques écoresponsables, innovations de la prise de vue, diversité et inclusion.

CHAPITRE IV

Des dispositifs financiers incitatifs pour soutenir la filière image

Minute des Assises

« Le crédit d'impôt, qui est passé de 30 à 40%, a eu un effet vertueux en permettant l'accélération des tournages. C'est un appel d'air à l'international. »

Didier HUCK

Président de la FICAM



Lors de la crise sanitaire, l'Etat et le CNC ont adopté une série de mesures d'urgence en direction des entreprises, des auteurs et des indépendants. Le plan de relance a permis l'affectation de 165 millions d'euros au CNC afin de soutenir les filières audiovisuelle et cinématographique.

Au premier trimestre 2021, le CNC a investi 20 projets à hauteur de 10 millions d'euros dans le cadre du choc de modernisation de l'appareil de production avec un investissement conséquent dans les plateaux de tournage, les studios virtuels (effets visuels, motion capture, animation), les studios de production etc. Ces 20 projets suscitent de nombreux investissements privés et permettent de redonner confiance aux investisseurs avec à la clé 7000 emplois.

Des dispositifs fiscaux incitatifs

La Région dispose d'outils financiers destinés à aider les professionnels de la filière, à soutenir et valoriser la création, la production, l'exploitation et l'éducation à l'image. 120 œuvres sont ainsi soutenues chaque année grâce à un budget de 22 millions d'euros. Pour Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France, « Nous accompagnons la production cinématographique et audiovisuelle à travers notamment un Fonds régional de soutien cinéma et audiovisuel doté de plus de 20 millions d'euros. Notre ambition est de faire de l'Île-de-France la première région d'Europe dans ce secteur. Depuis 2016, l'emploi a augmenté de 16,5% dans le cinéma-audiovisuel, les CDI de 46,5% pour les CDI et le nombre d'entreprises de 6,7%. »

L'effet combiné du fonds de soutien de la région et des crédits d'impôts ont permis une **relocalisation significative des tournages de films français en Île-de-France, à l'image d'Astérix et Obélix, L'Empereur de Paris ou encore Un peuple et son roi, films soutenus par la Région.** Ces dispositifs permettent également à la région de demeurer attractive pour les productions des plateformes françaises comme *Le Bureau des Légendes* et *Versailles* qui ont tourné leurs saisons 4 et 3 en Île-de-France en 2017,

mais également internationales avec *The Marvelous Mrs Maisel* (Amazon) ou *Jack Ryan* (Netflix, soutenu par la Région Île-de-France)³⁷.

La Région Île-de-France a également affirmé son soutien à la création dans le domaine du jeu vidéo grâce à un fonds d'aide, conditionné au fait que la moitié au moins des dépenses de production soient réalisées en Île-de-France.

Au-delà des mesures régionales, des aides nationales et européennes visent à soutenir les productions françaises ou internationales tournées en France. **Les industries créatives et la filière image bénéficient en France d'un cadre fiscal attractif.** Depuis 2003, un crédit d'impôt permet aux producteurs de réduire leurs impôts sur les sociétés d'un montant de 20% des dépenses engagées sur le film, de façon à encourager les entreprises de production à réaliser et donc à dépenser sur le territoire. Ce dispositif a par la suite été élargi : en 2014, la Commission européenne a autorisé la hausse de ce crédit d'impôt à 30% pour les films au budget inférieur à 4 millions d'euros. En 2015, la nécessité de tourner en langue française a été abolie pour « *pour les œuvres à forte dimension culturelle impliquant l'usage d'une langue étrangère pour des raisons artistiques tenant au scénario ainsi que certaines productions ambitieuses d'animation ou à forts effets visuels (technologie 3D ou « motion capture ») tournées vers le marché international* ³⁸ ». En 2017, le seuil des dépenses pour pouvoir bénéficier du crédit d'impôt international est passé de 1 million d'euros à 250 000 euros, de façon à attirer davantage de petites productions.

Cette politique fiscale est également destinée à favoriser l'attractivité territoriale française et à attirer les productions internationales, notamment hollywoodiennes. Selon l'observatoire de la production audiovisuelle et cinématographique en Île-de-France (2017), **ces dispositifs fiscaux ont permis de relocaliser en France le tournage de certaines grosses productions, à l'image du film *Mission : Impossible - Fallout* (2018), ou de *Dunkerque* (2017).**

En 2018, ce sont 750 millions d'euros de dépenses de production en France qui ont été permis grâce au crédit d'impôt cinéma du CNC. Le Crédit d'impôt audiovisuel a quant à lui permis de générer 1,1 milliard d'euros de dépenses sur le territoire en 2018. Enfin, le crédit d'impôt international a permis de générer 186 millions d'euros pour 74 projets.

Depuis le 1er janvier 2020, ce Crédit d'impôt international (C2I), qui concerne les films d'initiative étrangère dont tout ou partie de la fabrication a lieu en France et qui est accordé par le CNC, est passé de 30 à 40% pour les œuvres de fiction à forts effets visuels et dont les dépenses françaises relatives à la fabrication numérique d'effets visuels sont supérieures à 2 000 000 €. Une initiative qui a permis une accélération des tournages et une meilleure attractivité à l'international.



CHAPITRE V

Quelle transition écologique pour la filière image ?

Minute des Assises

« Il y a une demande croissante des institutions et des professionnels sur la question environnementale (...). Une partie des décideurs (chaînes, plateformes, distributeurs) veulent des œuvres éco-produites. Dans d'autres pays, il y a une prise de conscience. Comme au Royaume-Uni, où la BBC exige que 25% de ses programmes soient certifiés bas carbone. Nous en sommes tout à fait capables également en Île-de-France. Car France Télévisions va suivre. Nous travaillons à répondre à ce nouveau cahier des charges. »



Pervenche BEURIER
Déléguée générale, EcoProd

Parmi les défis auxquels est confrontée la filière image figure celui de la transition environnementale. Si la filière image n'est pas la plus polluante, elle représente tout de même 1,7 millions de tonnes équivalent CO₂ émises en France chaque année³⁹. **Mais les industries de l'image ont pris conscience du rôle et de l'influence qu'elles pouvaient avoir dans la transition environnementale, par les messages qu'elles expriment et par ce qu'elles représentent dans l'imaginaire collectif.** Jusqu'à en faire un enjeu d'attractivité internationale, comme le montrent les différents plans d'actions menés au niveau national et régional et qui visent à accélérer la transition environnementale de la filière image.

Le 30 juin 2021, le CNC a annoncé la mise en place du « plan Action ! Pour une politique publique de transition écologique et énergétique dans les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel et de l'image animée ». Pour Dominique Boutonnat, président du CNC, ce plan doit remplir deux objectifs :

« accompagner la filière pour répondre aux défis climatiques et en faire un moteur de la transformation écologique et énergétique de notre pays. C'est une révolution fondamentale, il y aura un avant et un après⁴⁰». **Présentant un plan sur trois ans, il vise à faire des professionnels des industries du cinéma, de l'audiovisuel, des industries techniques et du jeu vidéo des acteurs du changement. Le CNC entend faire de l'adaptabilité de la filière image à la transition environnementale un enjeu d'attractivité internationale.** A partir de 2023, le bilan carbone sera ainsi obligatoire pour toute œuvre financée par le CNC.

La Région Île-de-France s'est saisie de cette question et entend bien inciter les professionnels du secteur à adopter des solutions et des habitudes écoresponsables. Depuis 2010, l'association EcoProd alerte sur l'importance de la réduction de l'empreinte carbone des secteurs cinématographiques et audiovisuels et **se réjouit de voir l'apparition de nouveaux métiers.** « **De plus en plus de personnes vont sur les tournages en tant que éco-référents**, explique Pervenche Beurier, déléguée générale d'EcoProd en charge de la transition écologique. *Des formations se mettent en place. Ce sont souvent des gens qui viennent du secteur de l'audiovisuel et qui ont également une expertise environnementale* ».

En 2020, une enquête, initiée par Film Paris Region, Ecodéco Ciné et l'ADC-MAD, avec l'aide du sociologue Samuel Zarka et menée auprès de 331 professionnels des métiers du décor, vise à avoir une meilleure visibilité sur les pratiques du secteur et les améliorations possibles. **L'enquête montre que 99% des professionnels interrogés sont conscients de leur impact et souhaitent se former à l'écoconception.**

A l'issue de cette enquête, **Film Paris Region a lancé le projet Circul'Art 2 en partenariat avec l'ADEME et avec le soutien de la Région Île-de-France et d'EcoProd⁴¹.** Pour Jérémy Redler, Président de Film Paris Region, « *Dans la continuité de la COP Région Île-de-France 2020, Film Paris Region confirme son engagement pour l'éco-production à travers le projet Circul'Art 2. Dans le contexte inédit d'aujourd'hui, ce projet doit contribuer à renforcer la filière Image et à ouvrir de nouvelles opportunités d'emplois en Île-de-France* ». Plusieurs axes d'actions sont envisagés : recenser et valoriser les initiatives vertueuses, publier un guide de référence rassemblant la réglementation et les grands principes d'éco-conception et d'économie circulaire, sensibiliser les professionnels et les étudiants grâce à des vidéos et des ateliers spécifiques, et enfin mettre en place un projet pilote dans un studio francilien pour développer la réflexion et l'innovation en éco-production.



Propositions concrètes des participants des assises en faveur de l'attractivité de la région Île-de-France

- 1. Simplifier et fluidifier le parcours d'implantation des industries créatives en Île-de-France à travers la mise en place d'un guichet unique, visant à coordonner l'offre des acteurs publics et privés de la filière image et les dispositifs d'appui** : identification du foncier disponible, recensement de l'offre de plateaux et backlots disponibles en Île-de-France, autorisations administratives, aides régionales mobilisables. En plus de proposer un accès « fast-track » à l'offre francilienne à destination des industries créatives, ce guichet unique veillerait également à s'assurer de la bonne articulation entre les différents projets pour offrir une complémentarité aux productions françaises et internationales.
- 2. Fédérer un réseau d'ambassadeurs de l'attractivité de la filière image en Île-de-France** à toutes les échelles pour promouvoir l'image et les avantages concurrentiels de la région, coordonner l'accueil des tournages et l'animation des territoires, et organiser des actions collectives de promotion et prospection à l'occasion notamment de grands salons internationaux.
- 3. Accompagner les territoires franciliens dans l'accueil des tournages** et coordonner l'animation de ces territoires pour offrir une expérience fluide aux productions françaises et internationales.
- 4. Stimuler la création de passerelles entre les entreprises et l'univers académique**, notamment en termes de formation continue sur les métiers en tension de la filière image. Favoriser les formations agiles des professionnels. Développer les cursus de formation initiale sur les thématiques environnementales et écologiques.
- 5. Accompagner la transition technologique (numérique) et environnementale de la filière**, qui représente aujourd'hui 1,7 millions de tonnes équivalent CO₂ émises en France chaque année, à travers la mise à disposition d'aides régionales spécifiques à la filière, et des actions collectives de sensibilisation et formation des acteurs, notamment sur le sujet de l'éco-conception des décors et le cycle de vie des produits des industries audiovisuelle et cinématographique.

Conclusion

par Lionel GROTTO

Directeur général de Choose Paris Region

La seconde édition des Assises de l'Attractivité a accueilli des échanges et des interventions d'une très grande qualité. Cette richesse exceptionnelle s'est inscrite dans une atmosphère d'engagement collectif, que tous les participants à l'événement ont saluée. Si je ne devais retenir qu'une seule chose de nos Assises, c'est bien celle-ci, car elle est pour moi le signe d'un écosystème dynamique, sain et vertueux.

Tous les acteurs de la région avancent ensemble, animés par un objectif commun : servir le rayonnement international de Paris et de l'Île-de-France et construire les conditions de leur attractivité de long terme, dans un monde marqué par des ruptures profondes. Cette envie de jouer collectif est un atout central qui se manifeste tous les jours sur le terrain : les résultats très positifs recueillis par le baromètre Global cities investment monitors - qui consolide la position de l'Île-de-France en tant que seconde région la plus attractive à l'échelle mondiale - le prouvent.

L'Île-de-France sait mobiliser collectivement l'ensemble des acteurs régionaux au service des enjeux d'attractivité

Sur le fond, certains sujets sont revenus fréquemment lors des échanges et les pistes de réflexion qui ont été dessinées vont inspirer nos actions dans les mois et les années à venir. C'est tout d'abord le thème du **rapport au travail, des nouveaux modes de collaboration et des attentes individuelles qui leur sont liées**. Car aujourd'hui et encore plus demain, la capacité à attirer et à retenir les talents sera un facteur stratégique d'attractivité des régions internationales qui doivent à cette fin et plus que jamais soigner le cadre général et la qualité de vie proposée aux résidents. L'Île-de-France bénéficie d'atouts considérables de ce point de vue, mais nous devons continuer à travailler. Les participants ont souligné certains axes structurants : proposer une offre éducative encore mieux adaptée aux attentes des expatriés, accélérer la rénovation de notre parc de bureaux, renforcer aussi les engagements en termes de RSE et de développement durable, pour lesquels la région est aujourd'hui exemplaire et doit le rester.

L'importance des enjeux logistiques au cœur de la ville a aussi donné lieu à des développements passionnants. Ceux-ci répondent en effet à la fois aux attentes nouvelles des populations que nous venons d'évoquer, mais ils sont aussi centraux par rapport à la question des chaînes de valeur industrielle. Une stratégie foncière doit être menée articulant à la fois usages industriels et logistiques de proximité, dans une démarche de limitation des nuisances éventuelles pour les riverains et de développement des territoires à une échelle très large, qui déborde largement la limite des seuls centres.

Un mot aussi de la filière Image francilienne qui, si elle est confrontée à une concurrence forte, peut s'appuyer sur une forte densité de talents et une filière de formation régionale, mais aussi sur une politique fiscale incitative : les crédits d'impôt destinés à la production cinématographique et audiovisuelle sont efficaces.

Pour finir, je tiens à remercier l'ensemble des intervenants et participants de cette seconde édition des Assises. Les enjeux qui se profilent sont passionnants et je vous donne rendez-vous l'année prochaine pour mesurer le chemin que nous aurons parcouru ensemble.



Les
Assises
de
l'Attractivité

« **Les nouveaux paradigmes
de l'attractivité** »

1^{er} DÉCEMBRE 2021